Rapport d'activité

2025

Bilan d'activité -Quelques chiffres 2025

Emploi / concours / transitions professionnelles

640 postes diffusés

35 personnes formées - 107 contrats SMT

13 entretiens CEP

2 rencontres du réseau des SGM

Payes à façon / assistance

21 adhérents au service

7946 bulletins produits

3 adhérents SOS paye

Missions support

114 938 connexions au site

10 mag RH édités

8898 kms parcourus

Assurance statutaire

129 contrats suivis

Protection sociale complémentaire Collectivités adhérentes contrat CDG

183 en santé

247 en prévoyance

Conditions de travail

6 séances du CST (712 saisines)

3 séances de la F3SCT

55 suivi psychologue du travail

104 expertises médecine agréée

Carrières / retraite

2061 arrêtés saisis

14 signalements au dispositif de signalement

76 liquidations et 70 accompagnements retraites

Temps forts 2025



EMPLOI / CONCOURS / TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

- Epreuve admissibilité examen professionnel adjoint administratif principal de 2ème classe le 13 mars 2025 (71 candidats)
- Organisation **de 2 sessions de formation de secrétaires de mairie remplaçants**
- Organisation d'ateliers et d'un annuaire pour la constitution du réseau des **secrétaires de mairie**
- Ouverture d'une **4ème session** du **DU Responsable d'administration générale**
- **Campagne RSU**
- **Journée accueil des nouveaux arrivants** (12 participants)
- Mise en place de la **mission de Conseil en évolution professionnelle** (13 entretiens diagnostics)

PAYES A FACON / ASSISTANCE PAYE

- **1 nouvelle adhésion des collectivités en paye à façon** (21 adhérents- 7946 bulletins en 2025) et **3 prestations en SOS Payes**
- Préparation **du déploiement de la convention CDG pour la SANTE**: espace de gestion, logiciels de paye et conseil aux collectivités

Temps forts 2025



CONDITIONS DE TRAVAIL

- Procédure de consultation et déploiement de la 1ère convention de participation en matière de **SANTE** que le CDG portera pour les collectivités volontaires au 01/01/2026
 - Dialogue social : groupe de travail dédié et CST
 - Procédure de consultation dont recueil de données statistiques et décisions auprès des collectivités
 - Informations et conseils des collectivités tout au long de la procédure et concernant les outils de la convention
 - Déploiement avec la MNT
- Renouvellement de la **convention de médecine préventive** avec l'AMCO BTP 87

CARRIERES / RETRAITE

- **Réunions d'informations** auprès des actifs et des collectivités (webinaires, ateliers, journée d'information)
- Déploiement de la **dématérialisation** à l'ensemble des collectivités (espace de consultation des dossiers individuels et d'échange de documents)
- 9 dossiers examinés en **Conseil de discipline**

MISSIONS SUPPORT

- Projet archives « papier » du CDG : refonte du **tableau de gestion** puis tri, archivage et élimination en lien avec le travail sur la mise en conformité RGPD
- Concertation et déploiement de la **convention PSC santé**
- Réalisation de la **charte graphique** et déploiement d'outils
- Mise en place d'un outil de **comptabilité analytique** du GIP INFORMATIQUE COST
- Travaux de réfection de la salle de réunion
- Préparation pour passage en **CFU** pour les comptes 2025

Zoom 2025 - PSC SANTE

Un dialogue social soutenu

Mobilisation du CST

- De janvier 2025 à décembre 2025 : point sur le projet de convention PSC santé à chaque réunion du CST
- Validation du cahier des charges de la consultation en CST d'avril 2025
- Validation du rapport d'analyse des offres en CST de juillet 2025

Animation d'un groupe de travail dédié

- Un groupe de travail paritaire issu du CST
- 5 réunions du groupe de travail de janvier à juin 2025 : de l'élaboration du cahier des charges à l'analyse des offres

Une intense mobilisation du CDG aux côtés des collectivités et de leurs agents

Début 2025, pour informer et sensibiliser aux enjeux de la PSC - Santé

- 4 webinaires dédiés au sujet de la PSC – volet santé
- Plus de 65 participants

En septembre 2025, pour présenter le contrat

- 1 réunion dédiée aux collectivités de plus de 50 agents
- 4 réunions délocalisées dédiées aux collectivités de moins de 50 agents
- Des réunions et des permanences proposées aux agents :
 - Des réunions de présentation aux agents en présentiel (52)
 - Des réunions de présentation aux agents en visio-conférence (4)
 - Des permanences agents en présentiel (52)
 - Des permanences agents en visio-conférence (200)

Zoom 2025 - PSC SANTE

Un contrat proposé par un partenaire connu : la MNT

- 4 niveaux progressifs de garanties
- Un contrat solidaire et responsable
- Une 1ère convention sans connaissance a priori des besoins et consommations
- Un encadrement des évolutions tarifaires
- Un tableau des garanties en 4 niveaux qui répond à un éventail large de besoins
- Une grille tarifaire qui permet à chacun de comparer avec les contrats individuels

Des collectivités engagées dans la convention portée par le CDG 23

Au 31.12.2025 – Collectivités de moins de 50 agents

- 224 collectivités ont saisi le CST pour mettre en œuvre leur participation employeur santé, représentant plus de 2600 agents et ayants-droits
- Parmi les collectivités ayant saisi le CST, 168 font le choix de rejoindre le contrat CDG / MNT soit plus de 75% de celles qui avaient donné mandat au CDG.

Au 31.12.2025 – Collectivités de moins de 50 agents

- Sur 15 collectivités, 14 avaient donné mandat pour rejoindre le contrat du CDG.
- 7 ont confirmé cette intention par délibération.



Mouvements de personnels 2025 ⇆

- Recrutement **d'Alexia PLAT**, gestionnaire archives et remplacement congé de 9 mois au conseil médical
- Recrutement temporaire **d'Elma BACAR ALI** conseillère statutaire
- Recrutement pérenne de **Valérie DEMEYER** (apprentie gestionnaire paye)
- Reprise à temps partiel thérapeutique de **Catherine BELUGEON** , assistante communication
- Départ retraite **Daniel JOUAN** (FMPE) au 01/09/2025
- Départ de **Marika GUIMBRETIERE**, responsable finances et payes à façon par mutation au 01/01/2026
- Arrivée de **Solange PICAUD,** chargée d'appui SMR au 19/01/2026
- Arrivée **d'Agnès DUFOUR**, responsable finances et payes à façon, au 19/01/2026

- 2 agents en disponibilité longue et 1 agent en détachement long



Le budget en quelques chiffres



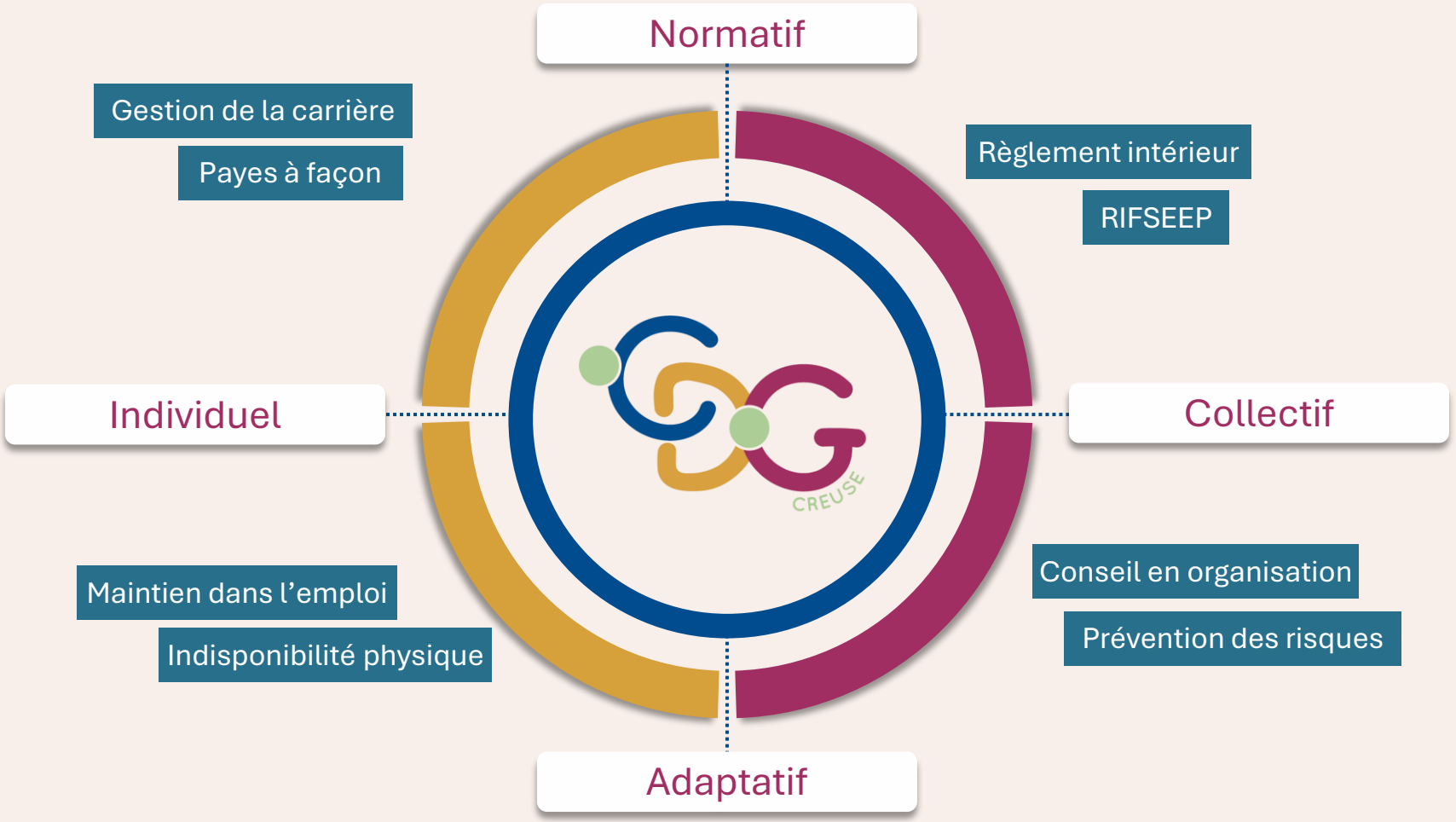
Au CFU 2025 les comptes s'établissaient ainsi :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	1 770 816,31
Recettes de fonctionnement de l'exercice	1 847 882,04 €
Solde de fonctionnement exercice	77 065,73 €
Dépenses d'investissement de l'exercice	72 530,47 €
Recettes d'investissement de l'exercice	44 375,46 €
Solde d'investissement 2024	-30 155,01 €

Missions obligatoires du CDG		Missions obligatoires à adhésion facultative	
Organisation des concours et examens prof.	Cotisation obligatoire (et additionnelle)	Conventions de protection sociale complémentaire	Prévoyance au 01/01/2025 Santé au 01/01/2026
Publicité des créations, vacances d'emplois, listes d'aptitude			
Observatoire de l'emploi / GPEEC / conseil en recrutement /Accompagnement à la mobilité		Dispositif de signalement	Facturation+ cotisation additionnelle
Gestion des carrières /tenue des dossiers individuels		Médiation préalable obligatoire	Facturation
CAP, CCP, Conseils de discipline			
Comité Social Territorial et F3SCT			
Référent déontologue – laïcité- alerte éthique			
Prise en charge des fonctionnaires momentanément privés d'emploi			
Reclassement des fonctionnaires inaptes			
Remboursement des rémunérations durant le temps crédit syndical			
Conseil statutaire et communication			
Animation du réseau des secrétaires de mairie (2024)			
Conseil médical unique	Facturation pour les CNA		

Missions facultatives	
Conseil en organisation / interventions collectives QVT	Facturation
Médecine agréée	Facturation
Médecine préventive	Facturation + cotisation additionnelle
Conseil en prévention des risques / accessibilité / aménagement de locaux	Cotisation additionnelle et partenariats (FIPHFP) + facturation RPS et DU
Service Handicap / Maintien dans l'emploi (prévention du reclassement) / RPS	
Conseil en évolution professionnelle (2025)	Partie obligatoire dans la cotisation – facturation
Service de missions temporaires	Cotisation additionnelle + facturation
Assurances statutaires	Frais de gestion des collectivités
Etudes de droits chômage (convention CDG17)	Facturation par CDG 17
Paye à façon- assistance paye d'urgence	Facturation
Assistance retraite	Cotisation additionnelle + partenariat CDC
Partenariat CNFPT dont PFM	Cotisation additionnelle
Dispositifs de formation (SMR, Diplôme universitaire …)	Cotisation additionnelle
Assistance administrative concernant le suivi des agents en congés de maladie	Cotisation additionnelle

Les missions du CDG



UN OUTIL DE MUTUALISATION

Le Centre de gestion est un outil de mutualisation des collectivités qui lui sont affiliées ; du besoin collectif à l'examen des situations individuelles, le CDG accompagne au quotidien les élus dans leur mission d'employeur avec neutralité et rigueur. Son offre de services s'adapte aux besoins des collectivités et établissements, notamment dans les évolutions territoriales et les réformes qui impactent le personnel.

Le fonctionnement interne du CDG 23

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Santé Statut Emploi Ressources

20 agents, répartis en 4 pôles, conseillent et orientent quotidiennement les élus et leurs équipes.

4 réunions du Conseil d'administration

3 réunions de service

10 réunions des responsables de service/pôle

Journée de convivialité en juin à AUBUSSON

Visite de la Cité internationale de la Tapisserie avec le directeur de l'établissement, Emmanuel Gérard



Les actions de coopération avec les autres Centres de Gestion

- Coopération nationale (GIP, FNCDG, ANDCDG)
- Coopération régionale
- Coopération Limousin

La coopération nationale en 2025
FNCDG / ANDCDG / GIP

FNCDG

Pas de participation aux commissions

GIP INFORMATIQUE

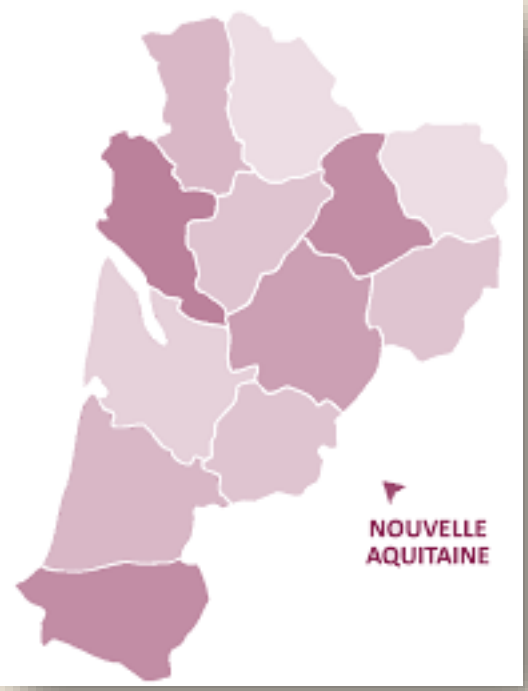
- Participation au club utilisateurs emploi territorial
- Échanges et déploiement AUGIA (authentification sécurisée sur les applications)

ANDCDG

- Guides : limiter l'absentéisme, panorama de l'emploi 2025
- Participation de la direction et des services aux visioconférences des groupes de travail: emploi, groupe de travail SGM, réseau des CEP, santé/sécurité, statut, etc.

La coopération régionale en 2025

- **La coopération entre Centres de gestion à un niveau régional est prévue par les textes**
- **Le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation) a été adopté le 30/06/2021 :**
 - Mutualisation pour l'organisation des concours et examens A, B et C
 - Mutualisation des prises en charge des FMPE de catégorie A
 - Développement d'un observatoire régional de l'emploi avec mutualisation de 2 statisticiens, ayant permis le développement d'outils statistiques sur l'emploi territorial
 - Mutualisation des pratiques / outils / projets dans différents domaines
 - Mutualisation dispositif de référent déontologue
 - Service mutualisé de veille juridique et de production documentaire
 - COMOP: déontologie, prestations RH, dispositifs de formation, réseau SGM, communication, PSC, PFM, prévention …



La coopération régionale en 2025

Des réunions de groupes de travail auxquelles les agents du CDG ont participé

- Bascule des espaces de travail sur INTERSTIS
- Travail sur les outils pour le réseau des SGM et mise à disposition d'Interstis
- Observatoire de l'emploi
- Veille et production juridique
- Dispositifs de formation et actions auprès des secrétaires de mairie
- Plan de formation mutualisé entre les CDG
- Évolutions du collège des référents déontologue
- PSC SANTE : travail régional et portage consultation CDG 33
- Groupe de travail prévention des risques professionnels
- Réunion régionale des conseillers statutaires
- Pilotage projet FMPE

6 réunions des directeurs en 2025 - **CoDir**

2 réunions des Présidents en 2025 **– CSO**



Autres échelles de coopération

En 2025, poursuite du déploiement du site internet mutualisé entre 8 Centres de gestion

CDG 23 - 65 - 32 - 19 - 40 – 47 – 24 – 87

- Réunion le 16/05 au CDG 24
- **Le CDG 32 a quitté cette coopération en 2025**

- Enquête interne auprès des agents et externe (collectivités, grand public) concernant le site Internet - Satisfaction générale de 74 %

Lancement d'un projet d'amélioration d'accès aux informations (moteur de recherche …) et d'ergonomie

- plusieurs visio d'échange pour le cahier des charges
- le prestataire IRCF a été retenu pour mener le projet avec le webmaster mutualisé



La coopération à l'échelle du Limousin



La coopération déjà existante au niveau de l'ex-région Limousin s'est poursuivie en 2025 :

- **Réunions de direction régulières**
- Partage de supports
- Groupe de travail maintien dans l'emploi
- Groupe de travail techniciens FIPHFP
- Groupe de travail des conseillers en organisation (2 réunions)

Le Centre de Gestion de la Creuse aux côtés des collectivités

Communication auprès des collectivités



Diffusion d'informations statutaires : le MAG RH

10 numéros de la lettre d'information mensuelle diffusées via le site internet en 2025

Réponses aux sollicitations et conseils aux collectivités

Échanges téléphoniques – courriels

Rendez-vous (au CDG ou en collectivités) : 24 RDV

Le site internet du CDG 23

UNE RESSOURCE A NE PAS MANQUER !

www.cdg23.fr

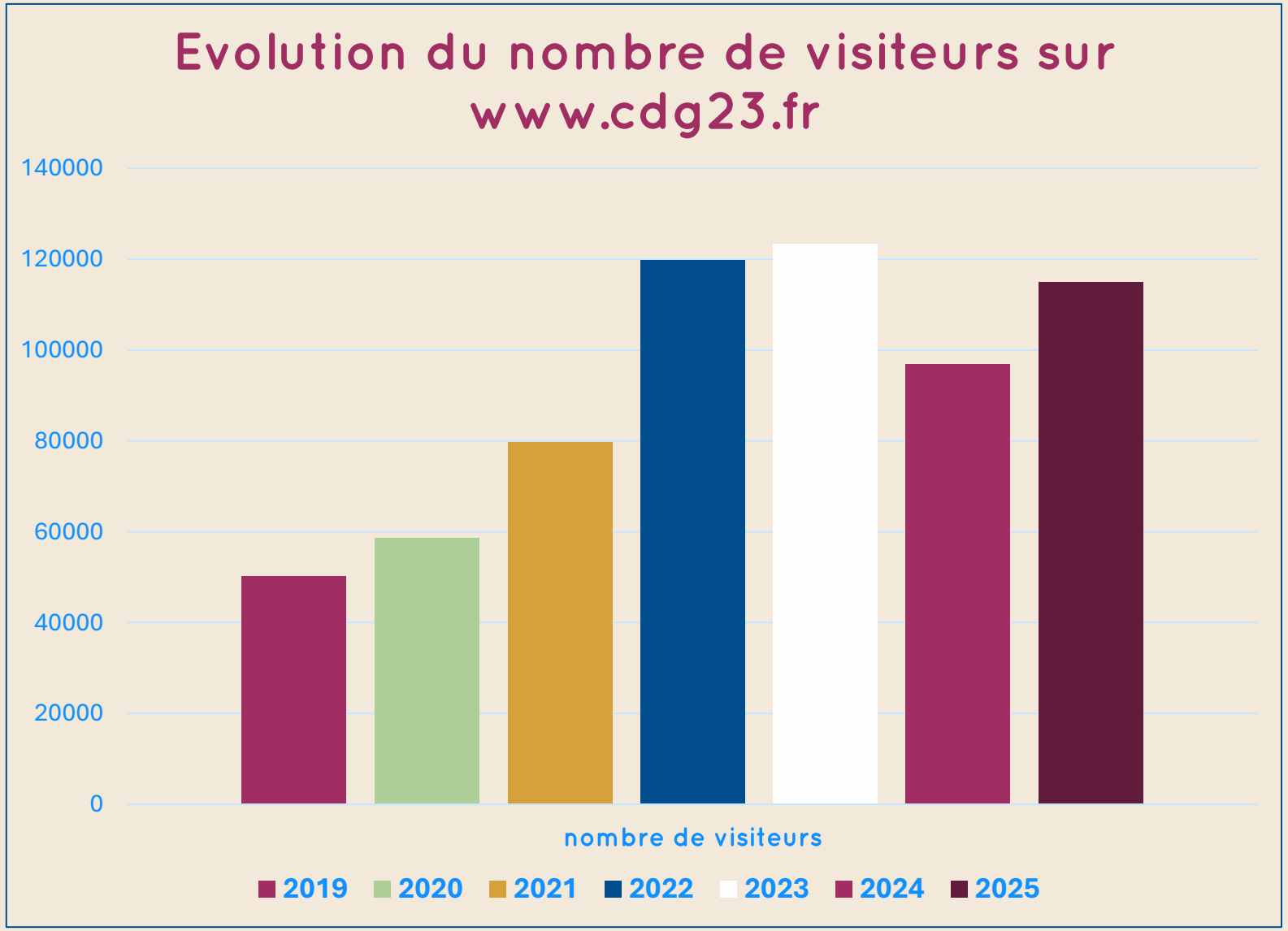
- Un site désormais reconnu et fréquenté
- Une base de données solide, organisée et actualisée (mise à jour du CGFP)
- Des outils destinés aux élus, aux gestionnaires de ressources humaines et au grand public.
- Des actualités juridiques



Nacoopé
Bien plus qu'un CDG

Coopération régionale Nouvelle Aquitaine

Le site internet du CDG 23



114 938

visites en 2025

Rapport d'activité 2025

Pôle emploi concours

1. Bourse de l'Emploi
2. Promotion des métiers territoriaux
3. Plan de formation mutualisé
4. Favoriser l'apprentissage
5. Observatoire de l'emploi
6. Formation des secrétaires de mairie remplaçants
7. Service de remplacement ou service de missions temporaires
8. Organisation des concours et examens
9. Participation aux réseaux nationaux et régionaux
10. Conseil en évolution professionnelle
11. FIPHFP

Bourse de l'emploi

Mission obligatoire dévolue aux Centres de Gestion et au Centre National de la Fonction Publique Territoriale, le rapprochement de l'offre et de la demande passe par la publicité des créations et vacances d'emploi sur un arrêté transmis au contrôle de légalité.

En 2025, le service de la bourse de l'emploi a continué à promouvoir le site emploi territorial et à conseiller les collectivités dans la saisie de leurs opérations de recrutement en ligne.

Le CDG23 émet **2 arrêtés** de la bourse de l'emploi par mois.



1 015
opérations saisies en 2025

2025 – Type d'opérations	Nombre de déclarations saisies
Emploi permanent – vacance d'emploi	625
Emploi permanent – création d'emploi	351
Contrat de projet	23
Remplacement temporaire d'un emploi permanent	16
Total	1 015

Bourse de l'emploi

Les offres d'emploi (postes diffusés)

Le nombres d'offres consultées s'élève à 593 pour 640 postes diffusés (+10.45% par rapport à 2024). En moyenne, les postes ont été consultés 324 fois.

- En accord avec les années précédentes, la catégorie **qui a généré le plus grand nombre d'offres en 2025 est la catégorie C** avec 65 % des offres publiées.
- Les métiers pour lesquels le nombre d'offres diffusées ont été les plus importants sont ceux d'agent **des services polyvalent en milieu rural ou d'agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural** (129), secrétaire général de mairie (55) et animateur enfance-jeunesse (38).
- **Les filières administrative et technique représentent la part la plus importante des offres publiées.**

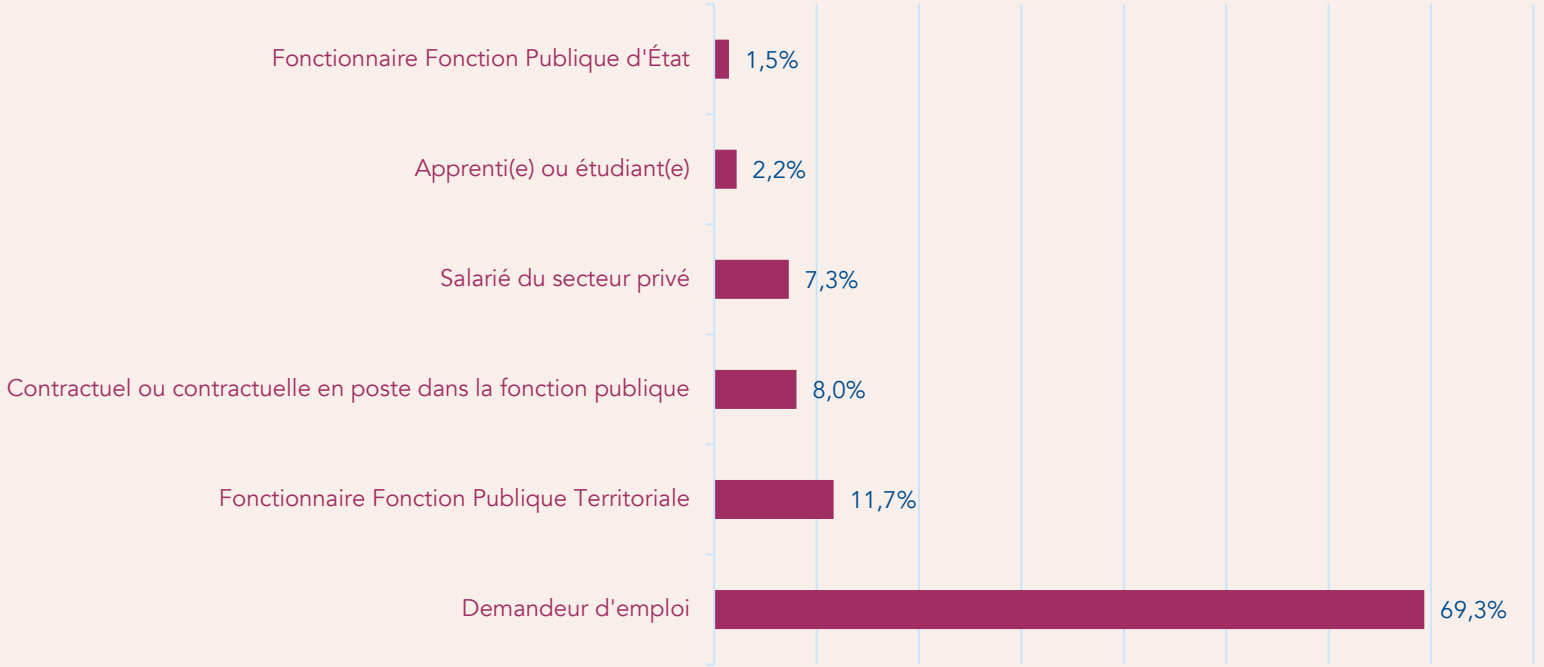
Filière	Nombre de postes diffusés	en %
Technique	244	37%
Administrative	174	26%
Médico-sociale	51	8%
Non précisée	37	6%
Animation	36	5%
Culturelle	26	4%
Sportive	6	1%

Bourse de l'emploi

Les demandeurs d'emplois sur Emploi Territorial

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur emploi-territorial a augmenté par rapport à 2024 ; **soit 137 demandeurs actifs en 2025** pour 121 en 2024.

Répartition des demandeurs selon le statut d'origine



Promotion des emplois territoriaux

Les actions menées en direction des collectivités locales du département

Publication sur le site internet du CDG23 du calendrier prévisionnel annuel régional des concours et examens professionnels, du calendrier national pluriannuel des concours et examens professionnels, des résultats des opérations organisées et des listes d'aptitude.

Les actions menées en direction des agents des collectivités locales

- Les brochures descriptives, les notes de cadrage, le calendrier annuel des concours et examens professionnels sont à la disposition des agents sur le site Internet du Centre de Gestion
- Les actions menées en direction des « candidats à un emploi public territorial
- La formation en alternance « Secrétaire de mairie remplaçant »

L'accompagnement à la recherche d'un emploi passe par un suivi personnalisé des candidats.

Le Centre de Gestion accompagne le demandeur dans la saisie de sa candidature et répond à ses diverses interrogations. Un rapprochement de l'offre et de la demande via le site emploi territorial permet au candidat de recevoir des offres d'emploi personnalisées, selon les critères qu'il a renseignés.

Un contrôle des candidatures est effectué en amont de la publication, ce qui permet de ne valider que les demandes correctement complétées.

Par ailleurs, le gestionnaire travaille également avec les candidats sur l'élaboration de leur CV, de leur lettre de motivation, à leur demande qui peut se formaliser, soit par courriel, ou en les recevant directement au centre de gestion.

Plan de formation mutualisée

Le CNFPT Limousin et le CDG de la Creuse ont développé conjointement un dispositif d'accompagnement et de professionnalisation des agents des collectivités territoriales : **le plan de formation mutualisé (PFM).** Il s'agit non seulement d'adapter l'offre de formation aux besoins des agents, mais également d'en favoriser l'égalité d'accès en organisant les sessions au plus près des agents.

Parallèlement, cette démarche permet aux employeurs territoriaux de répondre aux obligations réglementaires de formation instituées par la loi de 2007 en les aidant à structurer une offre pertinente en lien avec les besoins d'évolutions de leurs collectivités.

Répartition des personnes relais sur les territoires

Territoire Nord Centre : communauté d'agglomération du Grand Guéret, communautés de communes de Creuse Confluence, des Portes de la Creuse en Marche, communes de Guéret, Boussac, Bonnat, Ahun.

- **Territoire Ouest** : Communautés de communes Bénévent-Le Grand-Bourg, Pays Dunois, Pays sostranien, communes de La Souterraine, Dun le Palestel, EHPAD de Marsac.
- **Territoire Sud** : Communautés de communes Creuse Sud-Ouest, Creuse Grand Sud, Marche et Combraille en Aquitaine, communes d'Auzances, Vallière, Bourganeuf.

Les **11 communes creusoises**, membres de la Communauté de Communes Haute-Corrèze Communauté ont été rattachées au plan de formation mutualisée de la **Corrèze**.

Le PFM 2025/2026 en quelques chiffres

Publication du PFM le 04/07/2025
68 sessions de formation programmées soit 124 jours de formations
4 sessions annulées en raison d'un manque d'inscrits
23% d'absentéisme des agents

Favoriser l'apprentissage

Le CDG a poursuivi en 2025 le travail de collaboration avec les acteurs de l'apprentissage.

- C'est ainsi que le CDG a maintenu les échanges avec les partenaires (la Mission Locale, le Conseil Départemental, la DDETSPP, CAP EMPLOI et le CRFH) pour proposer des profils aux collectivités afin d'initier le mode de recrutement par l'apprentissage.
- Le CDG met à disposition des outils administratifs de gestion pour le recrutement et le suivi du contrat (guide, procédure…). Il accompagne sur l'accueil et le suivi des apprentis, notamment pour l'aménagement de poste de travail des apprentis handicapés et la sensibilisation des équipes de travail.

Dans le cadre de la promotion de l'apprentissage dans la fonction publique territoriale, le CDG a participé participation à plusieurs actions en 2025 :

- Rencontre « Petit-déjeuner échanges » organisée par Polaris Formation le 20 mars à Limoges,
- Évènement « Mon apprentissage en 180 secondes » le 22 mai à l'IPAG de Limoges,
- Réunion de travail le 5 novembre dédiée à l'organisation d'un événement à destination des collectivités avec EPLEFPA-CFPPA d'Ahun, le CNFPT et la DDETSPP23.

Ces actions ont permis de renforcer les partenariats avec les acteurs de la formation, de valoriser les parcours des apprentis et de contribuer au développement de l'apprentissage sur le territoire.

Observatoire de l'emploi

Issu de la coopération entre les Centres de Gestion de la FPT des **12 départements de la Nouvelle-Aquitaine**, l'Observatoire Régional de l'emploi est un service spécialisé qui recueille les données saisies lors du rapport social unique et en extrait un certain nombre d'outils de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC).

Bilan de l'emploi

- Renouvellement de l'outil de synthèse des Bilans de l'Emploi à destination des CDG en vue de la publication des Panoramas de l'Emploi Public Territorial départementaux – Edition 2025
- Recueil des Bilans de l'Emploi contenant les données « carrières » et « concours / examens »
- Publication de la 14ème édition du Panorama National de l'Emploi Territorial en octobre 2025.
- Réunion de l'Observatoire Régional de l'Emploi.
- Réunion du Comité Technique de l'Observatoire Régional de l'Emploi : 2 visio-conférences le 11 février et 11 septembre 2025.

Observatoire de l'emploi

RSU 2025

Le CDG a participé à une formation organisée au CDG de la Charente portant sur la campagne RSU et l'utilisation de l'application QLIK.

Comme les années précédentes, l'enquête rapport social unique a été associé avec une enquête GPEEC (état des lieux des emplois, effectifs et compétences), une enquête RASSCT (rapport sur la santé et la sécurité au travail) et une enquête Handitorial (agents inaptes ou reclassés, agents travailleurs handicapés).

Les 494 collectivités du département ont été informées et sollicitées en avril 2025. La campagne s'étale sur plusieurs mois et s'est achevée le 30 novembre 2025.

2 agents du CDG accompagnent les collectivités dans la saisie de leur RSU, l'édition de la synthèse correspondante et l'élaboration de la trame des lignes directrices de gestion

De plus, 4 webinaires de démonstration de l'application et d'aide aux collectivités ont été réalisées par le CDG 23 : le 5 mai, le 10 juin, le 4 juillet et le 2 septembre 2025.

Formation des secrétaires de mairie remplaçants

Dans le cadre de cette mission facultative, le Centre de Gestion, en collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le CNFPT et France Travail, soutient et organise la formation de secrétaires de mairie remplaçant(e)s.

Le CNFPT

organise la formation théorique, procède à l'inscription et à la convocation des stagiaires, établit les attestations de stage, et indemnise les tuteurs.

Le Centre de Gestion

recrute les stagiaires et les tuteurs, assure un suivi et propose aux stagiaires des missions de remplacement à l'issue de la formation.

France Travail

assure le suivi et l'indemnisation du stagiaire demandeur d'emploi.

La Région Nouvelle-Aquitaine

finance la formation et peut indemniser les stagiaires, sous conditions.

Le CDG coordonne ensuite la mise en relation de ces personnes formées avec les collectivités adhérentes pour effectuer des missions temporaires. Ce service permet ainsi d'assurer le remplacement de fonctionnaires momentanément absents ou de pallier un surcroît d'activité.

Service remplacement du CDG 23 | formation des secrétaires de mairie remplaçants - 2 sessions 2025

Retour sur la 1ère session 11 avril au 28 juin 2025

Les dossiers de candidatures étaient disponibles sur le site du Centre de Gestion et sur demande du 9 janvier au 7 mars 2025.

Les services publics prescripteurs de l'emploi (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi) étaient informés du lancement de cette formation ainsi que l'ensemble des collectivités territoriales du département.

Participation à un reportage radio « Sur la route » consacré au métier de secrétaire de mairie et à la réalité du terrain, avec un déplacement en immersion dans plusieurs communes et la réalisation de témoignages d'agents, d'élus et de citoyens. Cette action de communication a permis de valoriser les missions des secrétaires de mairie et de promouvoir les dispositifs de formation.

43 dossiers ont été reçus (en 2024, il y avait eu 44 candidatures).

Après pré-sélection sur dossiers, ce **sont 31 personnes qui ont été convoquées** le 17 et le 18 mars 2025 pour des tests (français, mathématiques et bureautique) et un entretien.

A l'issue de ces entretiens, 16 personnes ont été retenues pour suivre la formation : **11 femmes et 5 hommes, dont 3 sont en situation de handicap.**

- Dans le cadre du suivi de cette formation, le CDG23 s'est rendu sur les lieux de stage afin de procéder à l'évaluation du stage pratique en présence du stagiaire et du tuteur, permettant d'apprécier les acquis en situation professionnelle.
- Une cérémonie de remise des attestations de formation a été organisée par le CDG23 le 8 juillet 2025 en présence du CNFPT Nouvelle-Aquitaine, des élus, des tuteurs et des stagiaires.

Service remplacement du CDG 23 | formation des secrétaires de mairie remplaçants - 2 sessions 2025

Retour sur la 2ème session 10 octobre au 20 décembre 2025

Pour la deuxième session mutualisée avec le CDG87, les dossiers de candidatures étaient disponibles sur le site du Centre de Gestion et sur demande du 1er juillet au 12 septembre 2025.

Les services publics prescripteurs de l'emploi (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi) étaient informés du lancement de cette formation ainsi que l'ensemble des collectivités territoriales du département.

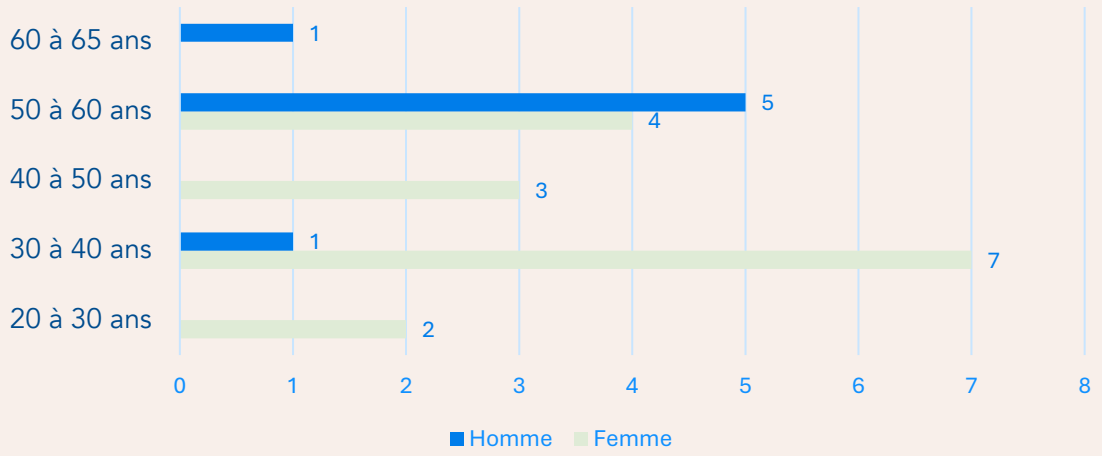
Le CDG23, en binôme avec une secrétaire de mairie, est également intervenu dans les locaux de France Travail le 10 septembre 2025 pour présenter ce dispositif auprès des demandeurs d'emploi.

33 dossiers ont été reçus (24 en 2024). Après pré-sélection sur dossiers, ce sont 20 personnes qui ont été convoquées le 24 septembre 2025 pour des tests (français, mathématiques et bureautique) et un entretien.

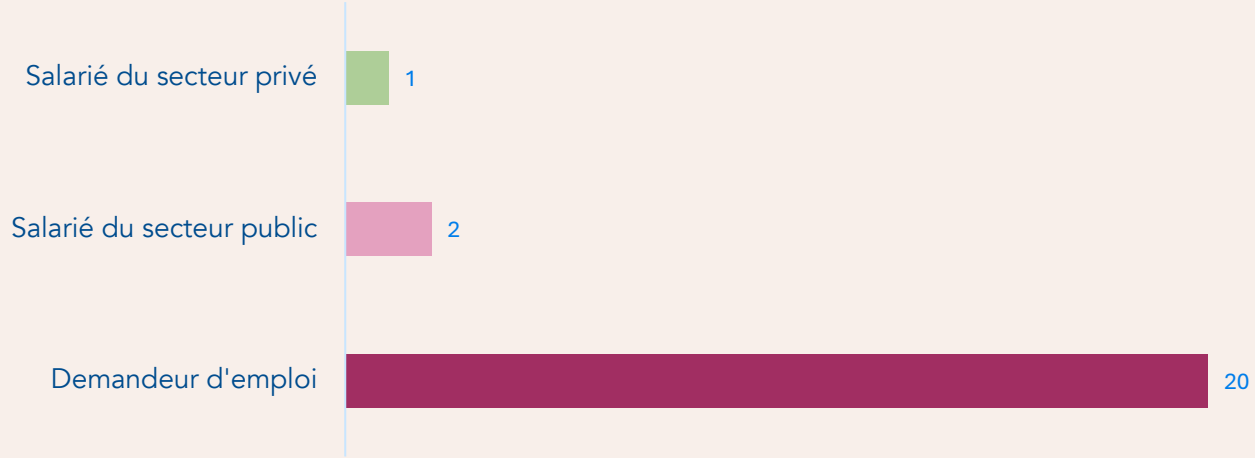
A l'issue de ces entretiens, 8 personnes ont été retenues pour suivre la formation : 6 femmes et 2 hommes, dont 1 en situation de handicap. 1 stagiaire a abandonné la formation.

- Une cérémonie de remise des attestations de formation a été organisée par le CDG23 le 19 janvier 2026 en présence d'élus, des tuteurs et des stagiaires.

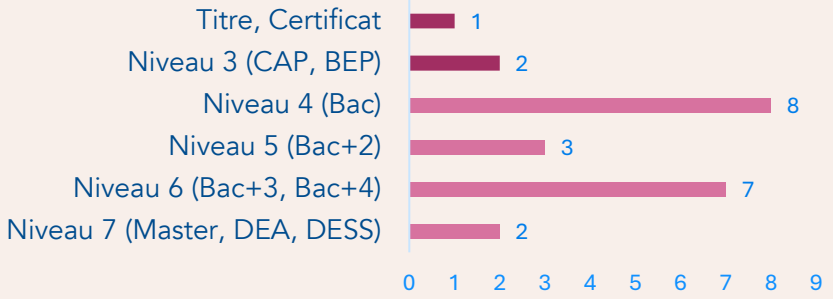
Age des candidats (âge moyen 44 ans)

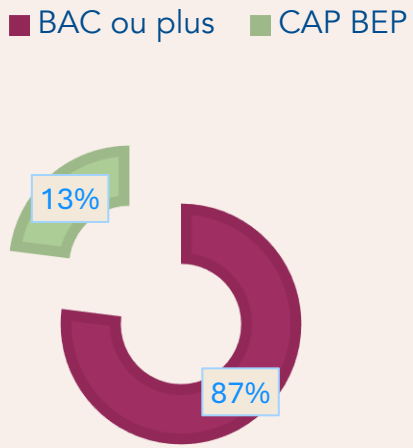


Situation des candidats



Diplômes





Répartition géographique des candidats



Service remplacement du CDG 23 : suivi des demandes de remplacement 2025

En 2025, les demandes de remplacement émanent de 41 collectivités (36 communes, 1 communauté de communes, 4 syndicats intercommunaux). 107 contrats ont été signés sur l'année (108 contrats en 2024).

Durée hebdo de temps de travail des remplacements

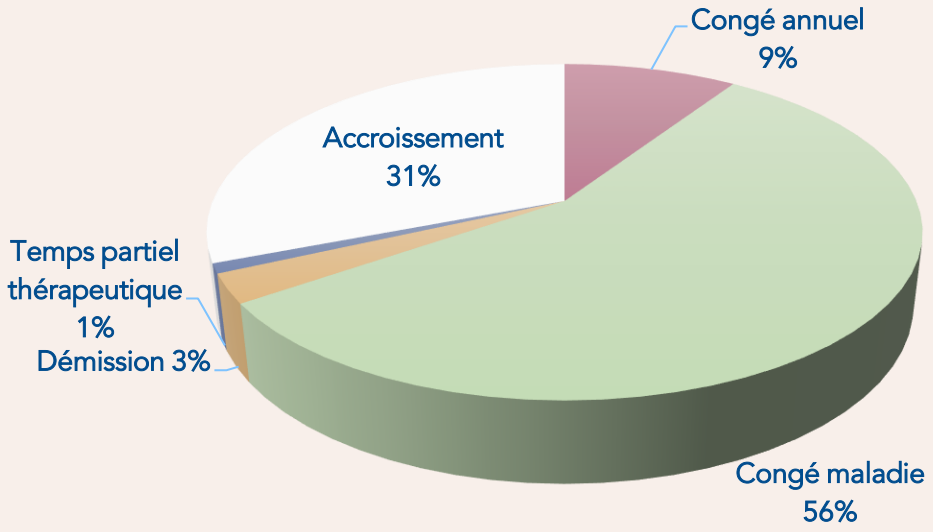
21 % à temps complet (contrats de 35 h)
79 % à temps non complet (contrats de 4 à 28 heures)

Nombre & durée des remplacements



Il est remarqué que 57% des contrats sont d'une durée inférieure à 1 mois. Ces contrats peuvent être liés à un même besoin de remplacement, notamment lorsqu'il s'agit d'un congé maladie.

Service remplacement du CDG 23 : suivi des demandes de remplacement 2025



Conformément à la délibération n°2017.06/06, à compter du 1er octobre 2017, sont mis à disposition sur la base de 2 prestations :

- Les agents contractuels principalement issus de la formation secrétaire de mairie remplaçant
- Un agent titulaire du CDG qualifié et expérimenté.

Le forfait des frais administratifs de gestion s'élève à 6 % puis à 7% à compter du 1er avril 2024 du montant de la prise en charge de la rémunération et des congés et frais divers, soit pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, un retour financier s'élevant pour les agents contractuels à 17 245,52 € (contre 17 282.28 € en 2024) et pour 1 agent du CDG de 1684,67 €.

Opérations concours/examens organisées par le CDG en 2025

Depuis le 1er janvier 2024, le Centre de gestion de la Creuse adhère au service mutualisé des concours et examens du CDG de la Gironde. Le CDG 23 n'organise donc plus de concours, ni d'examens professionnels, cependant il est « centre d'écrit » pour certaines opérations.

Dans ce cadre, l'organisation est pilotée par le CDG 33 et le CDG 23 met à disposition salle et surveillants afin d'éviter l'éloignement des épreuves écrites pour quelques concours, notamment de catégorie C.

- Sur les opérations inscrites au calendrier 2025, le Centre de Gestion de la Creuse s'est positionné comme « centre d'écrit » pour 1 examen professionnel.

Ainsi, près de 6 personnes ont participé en qualité de surveillants pour l'épreuve d'admissibilité de **l'examen professionnel d'adjoint administratif ppl 2ème classe** qui s'est déroulé à Guéret le 13 mars 2025 où 71 candidats étaient convoqués à cette épreuve.

Opérations concours/examens organisées par le CDG en 2025

Suivi des lauréats sur liste d'aptitude

L'article L325-40 du CGFP indique que l'autorité organisatrice du concours assure le suivi des candidats inscrits sur la liste d'aptitude jusqu'à leur recrutement par une collectivité ou un établissement mentionné à l'article L. 4.

Dans ce cadre, le CDG 23 a conduit 1 session d'entretiens téléphoniques individuels en 2025 et a participé à 1 réunion d'information pour les lauréats le 6 novembre 2025 (réunion régionale pilotée par le CDG 33). Aucun lauréat creusois n'a participé à cette réunion.

Diplôme universitaire – 4ème session

Une quatrième session en octobre 2025, de 11 étudiants de préparation au Diplôme Universitaire de « Responsable d'Administration Communale »

Un diplôme universitaire Responsable d'Administration Communale reconnu Bac + 3 au RNCP

Accessible aux demandeurs d'emploi / personnes en reconversion / étudiants / agents déjà en poste

Formation approfondie : 235 h théorie + 280 h stage (2 mois)

Sur une année scolaire

Partenaires : Université de Limoges (IPAG), CDG 19 et 87, tuteurs et collectivités

LE PROGRAMME

UNITE 1 : LES FONDAMENTAUX DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

- Institutions administratives
- Droit de la décentralisation

UNITE 2 : LA MISE EN ŒUVRE DES COMPETENCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- Action sanitaire et sociale
- Enfance et jeunesse
- Urbanisme local et développement durable
- Préservation de l'ordre public
- Démocratie locale
- Etat civil
- Funéraire
- Elections

UNITE 3 : LES MOYENS DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

- Finances locales
- Fonction publique territoriale

UNITE 4 : LA GESTION DES SERVICES LOCAUX

- Gestion juridique
- Commande publique
- Gestion des ressources humaines
- Gestion financière
- Relations Etat / collectivités territoriales

UNITE 5 : L'EXERCICE PROFESSIONNEL

- Techniques managériales et conduite de réunion
- Conduite de projet
- Relations interpersonnelles
- Communication orale
- Techniques rédactionnelles

UNITE 6 : PREPARATION AUX CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

- Préparation aux épreuves écrites de synthèse
- Préparation aux épreuves de questions Entretien avec le jury

STAGE EN COLLECTIVITÉ DE 8 SEMAINES

Participation aux réseaux nationaux et régionaux

Développement du réseau des secrétaires généraux de mairie

Dans le cadre de la coopération régionale des centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine (Nacoopé), visant à développer des actions mutualisées et des outils partagés à destination des collectivités, le Centre de Gestion a contribué au groupe de travail à destination des secrétaires généraux de mairie en participant aux réunions des 13 janvier, 25 février et 17 décembre 2025.

La plateforme collaborative Interstis a été enrichie avec l'ouverture, le 15 mars 2025, d'une bibliothèque documentaire organisée par thématiques et accessible aux collectivités, facilitant ainsi l'accès aux ressources et aux outils utiles à l'exercice des missions des secrétariats de mairie. Une page internet dédiée au réseau a également été créée sur le site du CDG23 afin de valoriser les actions menées et de centraliser les informations pratiques.

L'annuaire départemental des secrétariats de mairie a fait l'objet d'une actualisation, intégrant les référents de secteur ainsi que les nouvelles données relatives aux collectivités, contribuant ainsi à renforcer la connaissance du réseau à l'échelle départementale.

Conseil en évolution professionnelle

Depuis le 1er janvier 2025, le Centre de Gestion de la Creuse propose un service de Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) destiné aux agents territoriaux afin de les accompagner dans leurs projets d'évolution, de mobilité ou de transition professionnelle.

Au cours de l'année 2025, le conseiller en évolution professionnelle a réalisé 13 entretiens diagnostics. Ces échanges ont permis aux agents de bénéficier d'une écoute personnalisée et d'informations sur les dispositifs de formation, de mobilité et d'accompagnement existants. À l'issue de ces diagnostics, une prestation d'aide à l'orientation a été engagée afin d'accompagner un agent dans la définition de son projet professionnel.

Ce nouveau service participe à la sécurisation des parcours professionnels des agents territoriaux et constitue un outil complémentaire au service des collectivités dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

FIPHFP

Nouvelle convention pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2028 a été signée en décembre 2024 **entre le CDG et le FIPHFP** avec des objectifs et des actions pratiquement similaires à la convention V5. Le montant sollicité pour cette période s'élève à 187 000 €.

Plusieurs actions partenariales en 2025 : rencontre avec la MDPH le 15 janvier, webinaire sur les évolutions du catalogue du FIPHFP le 30 janvier, et réunion avec Cap Emploi le 14 avril. Ces temps d'échanges ont permis de renforcer la coordination des acteurs et de suivre les évolutions des dispositifs en faveur de l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) 2025, participation à plusieurs temps forts aux niveaux régional et territorial :

- webinaire de lancement en Nouvelle-Aquitaine (15 avril 2025)
- rencontre de coordination territoriale des départements 19, 23, 24 et 87 (25 juin 2025)
- deux actions locales organisées à Guéret le 18 novembre (afterwork dédié au recrutement et à l'intégration des personnes en situation de handicap) et Aubusson le 21 novembre (petit-déjeuner rencontres entre demandeurs d'emploi et employeurs)

Rapport d'activité 2025

POLE CARRIERES & RETRAITE

Temps forts et réunions

Effectifs des agents publics

Aide et conseils aux collectivités – **gestion des fonctionnaires**

- Elaboration d'arrêtés
- Arrêtés saisis et réponses mails

Aide et conseils aux collectivités – **gestion des contractuels**

- Contrats sur emploi permanents et non permanents classés
- Conservations téléphoniques et mails

Fonctionnement des instances paritaires
Dispositif de signalement des actes de violence, de harcèlements, d'agissements sexistes ou de discrimination

Aide et conseils aux contractuels – **gestion des retraites**

Temps forts & réunions 2025

- ❑ Arrivée conseillère statutaire Elma BACAR ALI & passage mi temps Elise GERBE

- ❑ Déploiement de la dématérialisation à toutes les collectivités

Visioconférence pour la présentation du fonctionnement de la plateforme Visiativ – accompagnement des collectivités dans la mise en place de cette nouvelle relation numérique

Changement de pratique pour l'envoi «en masse » des avancements d'échelons, de grade et de promotion interne

- ❑ Réunion déroulement de carrières & mesures secrétaires généraux de mairie
- ❑ Intervention salon des élus
- ❑ Webinaires actualités statutaires

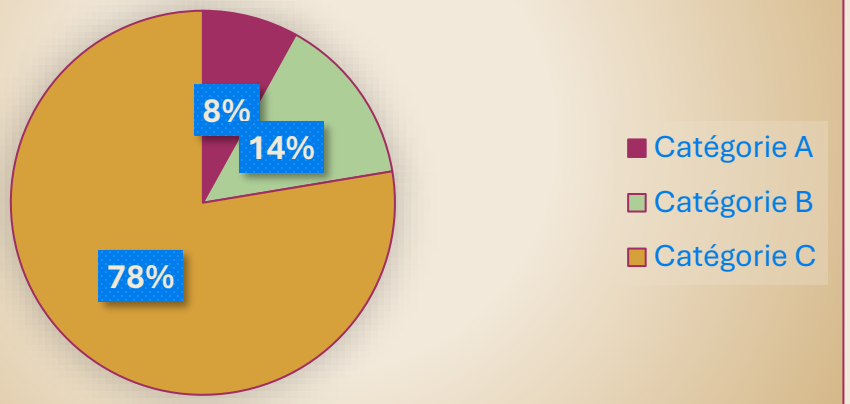
- ❑ Suspension réforme des retraites
- ❑ Journée annuelle des actifs multi-fonds
- ❑ Réunion départ anticipé
- ❑ Réunion retraite invalidité et fonctionnaire handicapé

Nombre de fonctionnaires au 31/12/2025

2 275 en 2021 / 2 227 en 2022
2 202 en 2023 / 2 203 en 2024

Catégorie	Nb agents
Catégorie A	171
Catégorie B	305
Catégorie C	1651
Total	2 127

Répartition des fonctionnaires par catégorie

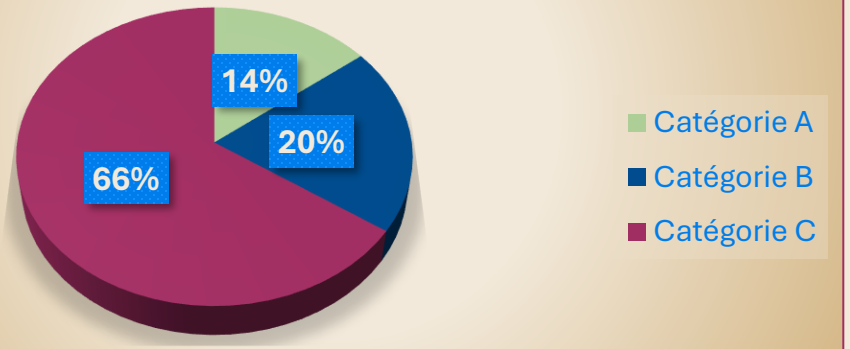


Nombre de contractuels sur emploi permanent au 31/12/2025

389 en 2021 / 449 en 2022
432 en 2023 /467 en 2024

Catégorie	Nb agents
Catégorie A	72
Catégorie B	101
Catégorie C	327
Total	500

Répartition des contractuels droit public par catégorie



Aide et conseil aux collectivités

ELABORATION D'ARRETES

Nomination - titularisation = 300

317 en 2024, 271 en 2023, 243 en 2022, 301 en 2021

Avancements échelon, grade – promotion interne – reclassements – intégrations = 1795

3 459 en 2024, 2174 en 2023, 5869 en 2022, 2967 en 2021

Autres arrêtés (modificatifs, modification du temps de travail, positions, radiations) = 217

318 en 2024, 188 en 2023, 250 en 2022, 152 en 2021

Nota : Dans « nominations » sont comptabilisés également les changements de grade à la suite de concours ou par voie d'intégration directe d'agents qui sont déjà en poste ; il ne s'agira donc pas de nouveaux recrutements. L'activité comprend également la vérification des reprises de services préalables aux nominations stagiaires et les calculs éventuels de maintien de salaire.



2061 arrêtés saisis sur le logiciel métier

4131 en 2024, 4025 en 2023, 5231 en 2022, 3251 en 2021

Aide et conseil aux collectivités

GESTION DES CONTRACTUELS

Contrats sur emplois permanents classés = 1611

1211 en 2024, 1109 en 2023, 972 en 2022, 1148 en 2021

Contrats sur emplois non permanents classés =530

454 en 2024, 324 en 2023, 279 en 2022, 267 en 2021



534 conversations téléphoniques (459 en 2024)



756 mails (752 en 2024)

Fonctionnement des instances paritaires

Commission Administrative Paritaire (CAP)

- En 2025 = **4 dossiers** CAP C et 1 séance CAP A
- 2 séances en 2024, 2 séances en 2023, 3 séances en 2022, 5 séances en 2021

Commission Consultative Paritaire (CCP)

- En 2025 = **5 dossiers**
- 1 séance en 2024, 1 séance en 2023, 3 séances en 2022, 5 séances en 2021

Conseil de discipline

- En 2025 = **2 séances pour 4 dossiers**
- 4 séances (9 dossiers) en 2024, 2 séances en 2023, 1 séances en 2022, 5 séances en 2021

Aide aux collectivités dans leur démarche d'actions disciplinaires ne donnant pas lieu à saisine du conseil de discipline, voire à sanction

Dispositif de signalement des actes de violence, de harcèlements, d'agissements sexistes ou de discrimination

108 adhésions au 31 décembre 2025

En 2025 = 5 adhésions et 14 dépôts de signalement
En 2024 = 10 adhésions et 7 dépôts de signalement
En 2023 = 93 adhésions et 6 dépôts de signalement



Aide et conseil aux collectivités

GESTION DES RETRAITES

	2025	2024	2023	2022
Régularisations	1			
Transferts (rétablissement au RG)		0	1	6
Dossiers de retraite dématérialisés (liquidation)	76 dont 13 invalidité et 13 retraite progressive	76 dont 18 invalidité dont 1 réversion et 4 retraite progressive	68 dont 20 invalidité	57
CIR (reprise d'antériorité) contrôlés par le CDG ou QCIR	0	0	14	27
Simulations de calcul contrôlées par le CDG	0	0	28	25
Pré-liquidations avec engagement (demande d'avis préalable)	0	0	13	27
APR	70	47	15	17

814 mails & 583 communications tél

CIR : compte individuel retraite
EIR : entretien d'information retraite
APR: accompagnement personnalisé retraite
Régul : agent titularisé après contrat RQTH

76 liquidations (76 en 2024)

70 APR (47 en 2024)

Rapport d'activité 2025

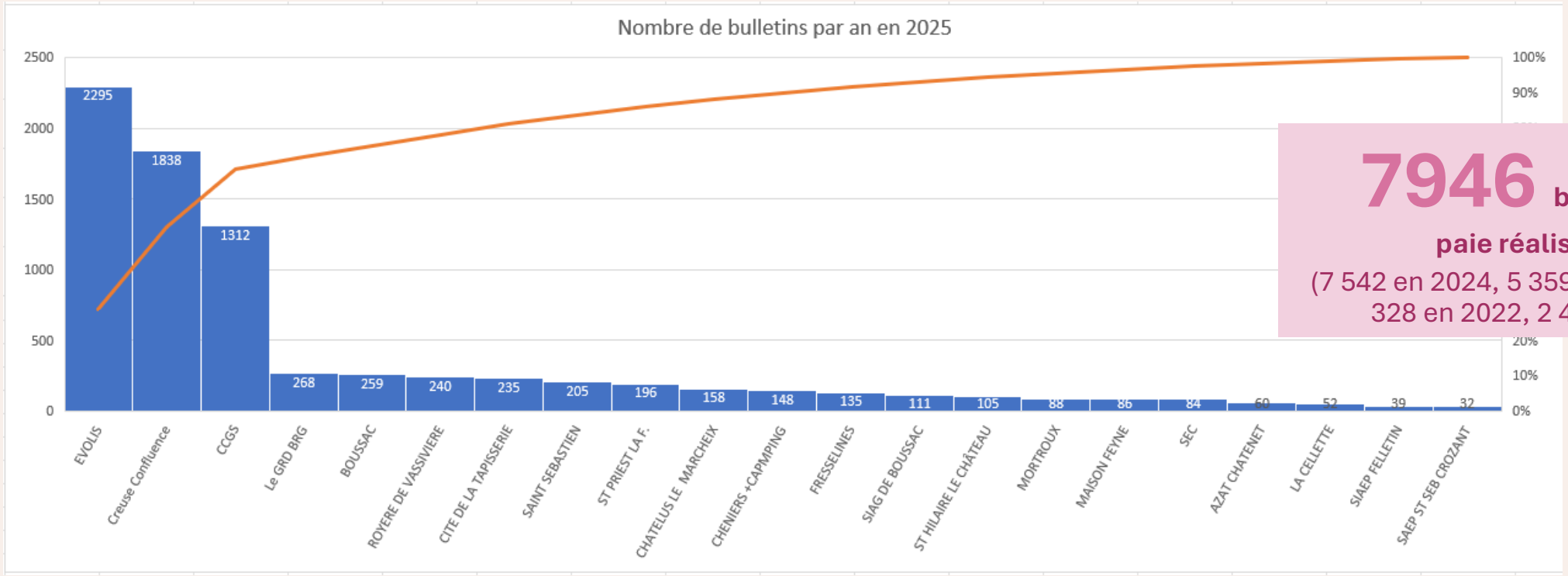
POLE PAYE A FACON

Nombres de bulletins en 2025
Assistance SOS PAYE

Pôle paye à façon

Nombres de bulletins en 2025

Réalisation des bulletins de payes, des états de charges et de la DSN pour le compte des collectivités adhérentes au service



7946 **bulletins de paie réalisés en 2025**

(7 542 en 2024, 5 359 en 2023, 5 328 en 2022, 2 413 en 2021

Pole paye à façon

SOS PAYE en 2025

Nom de la collectivité	Période 2025
Mairie de SAINT MARIEN	Juin – juillet
Syndicat de la FOT	Juin – juillet
SIAEP LA ROZEILLE	Septembre

Rapport d'activité 2025

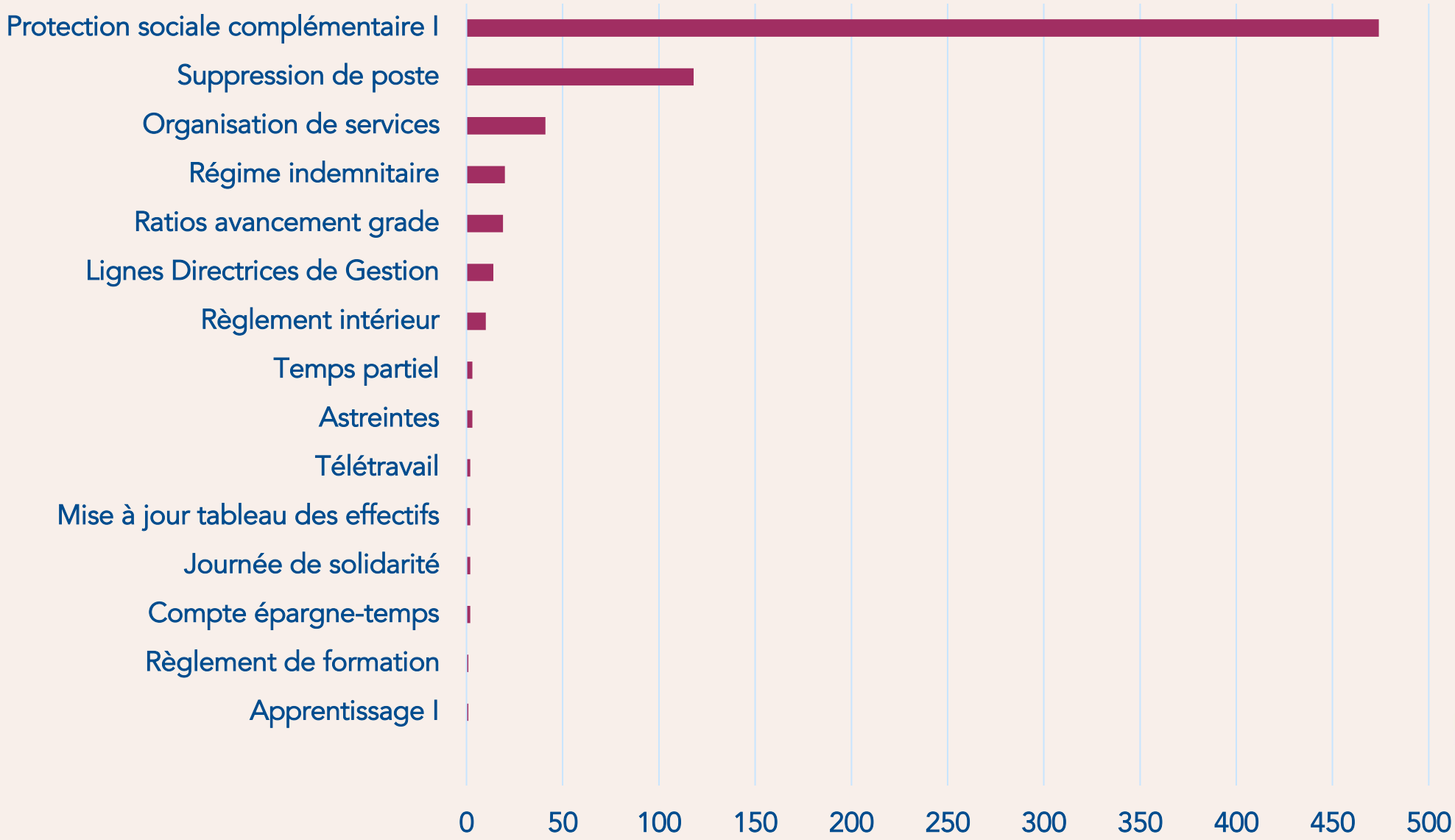
Pôle conditions de travail et transitions professionnelles

1. CST et la F3SCT : saisines et faits marquants
2. Conseil en organisation
3. Missions de prévention
4. Accompagnement au maintien dans l'emploi
5. Accompagnement souffrance au travail
6. Missions du service Santé Sécurité au Travail et lien avec les services du CDG
7. Médecine préventive
8. Conseil médical unique

Les séances du Comité Social Territorial (CST) & de la Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT)

Comité social territorial **6 séances**	23/01/2025
	03/04/2025
	03/07/2025
	09/10/2025
	06/11/2026
	04/12/2026
F3SCT **4 séances**	03/04/2025
	03/07/2025
	09/10/2025
	04/12/2026

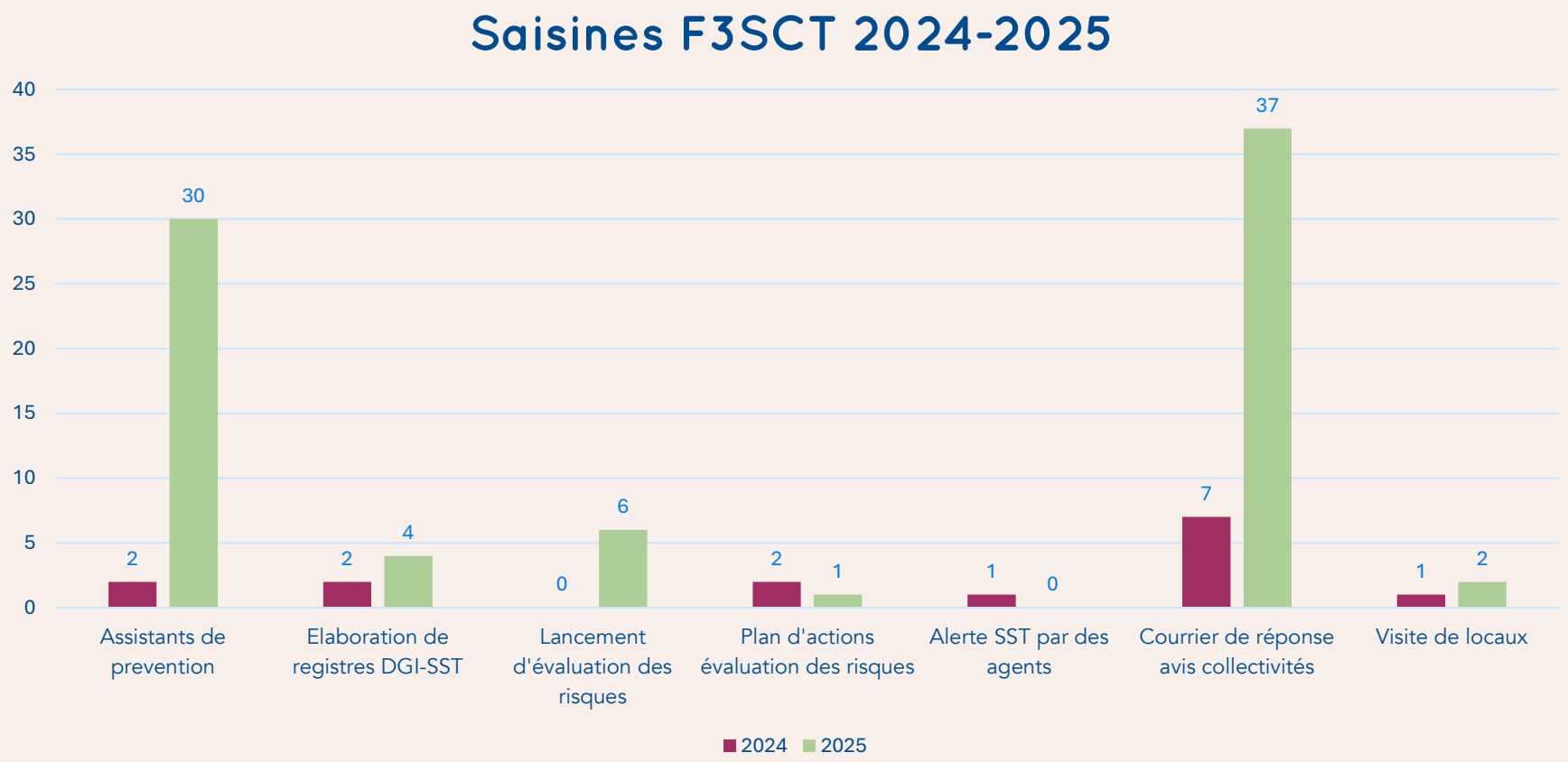
CST : répartition des saisines par motif



712 saisines examinées en 2025 (728 en 2024)

Une année marquée par les saisines relatives à la protection sociale complémentaire – volet santé

F3SCT: motifs de saisine



Faits marquants des instances CST et F3SCT

CST

Un comité social territoriale très mobilisé sur la protection sociale complémentaire – volet santé, tout au long de l'année 2025 :

- Des points d'informations réguliers
- Examen des saisines des collectivités souhaitant rejoindre la consultation portée par le CDG
- Validation du cahier des charges de la consultation
- Validation du rapport d'analyse des offres
- Examen des saisines des collectivités (mode et montant de participation) avec un CST dédié à la PSC – Santé, en novembre 2025.

F3SCT

- Modification et Validation de la trame organisationnelle des visites et du modèle de courrier envoyé
- Visite F3SCT Moutier Rozeille le 14/02
- Journée prévention le 12/06 :
 « Les premiers réflexes à avoir face à une personne blessée, en détresse ou avec un comportement anormal »
- Elaboration et validation de modèles de trousses de secours
- Page internet 1ers réflexes
- Refonte lettre de cadrage AP
- EVRP CCPS (en cours en 2026)
- EVRP SICTOM (finalisé 1er trimestre 2026)
- EVRP AZERABLES (finalisé 1er trimestre 2026)
- VISITE F3SCT FURSAC le 30/09
- Réunion du groupe de travail F3SCT Fortes chaleurs
- 1ère matinée des assistants de prévention 18/11 au CDG
- Validation de la formation initiale des AP à GUERET en 2026

Conseil en organisation

Mobilisation du CDG23 au sein du réseau des Conseillers en organisation de l'ANDCDG

- Membre du Comité de pilotage
- Participation à l'organisation de webinaires thématiques **« *45 minutes pour …*»**

Mission menées en 2025

Commune de Evaux les Bains – 3 jours d'intervention
« Accompagnement à l'évolution du service administratif »

CCAS EHPAD de FURSAC – 13 jours d'intervention
« Accompagnement à la mise en place du RIFSEEP»

Mission démarrée en 2025

SICTOM de Chénérailles – 24,5 jours d'intervention
« Accompagnement à l'évolution du SICTOM »

Pour répondre à ces demandes, le CDG 23 a proposé la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire (conseiller en organisation, psychologue du travail, ergonome)

Grandes missions du service Santé Sécurité au Travail en 2025

Sensibilisation (In)Formation

- Journée de prévention 2025
- Accompagnement du dispositif de signalement pour harcèlement moral et sexuel, violences, agressions

Accompagnement, conseil SST des collectivités

- Animation du réseau des assistants de prévention
- Conseil sur la mise en œuvre des règles en matière de SST (EPI, permis, habilitations, travail isolé, etc.)

Accompagnement des situations individuelles

- Accompagnement individuel des agents pour des problématiques physiques et/ou psychologiques impactant l'activité de travail
- Réunions de travail de suivi des situations individuelles avec la Ville de Guéret et la CA du Grand Guéret
- Collaboration avec les médecins de prévention pour le suivi individuel des agents

Interventions 2025 psychologue du travail

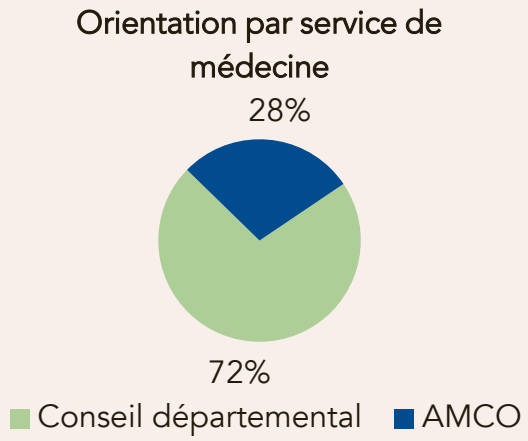
74 propositions d'intervention envoyées sur l'année 2025 (+ 34,5% par rapport à 2024)

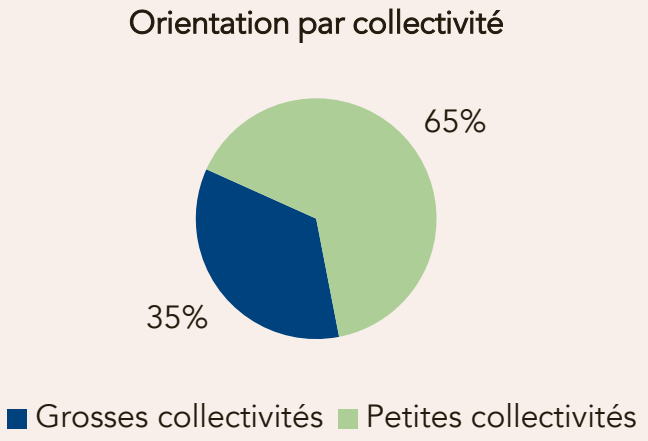
- 46 concernent le maintien en emploi
- 28 concernent un accompagnement psychologique

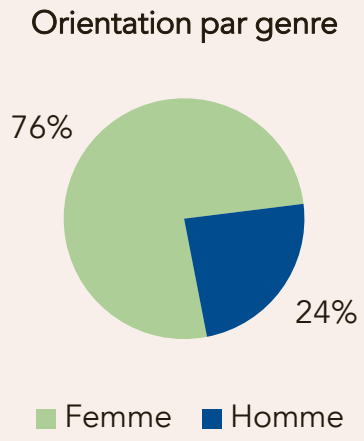
Sur les 74 propositions, 55 situations ont donc été engagées.
Taux d'engagement = **74%**

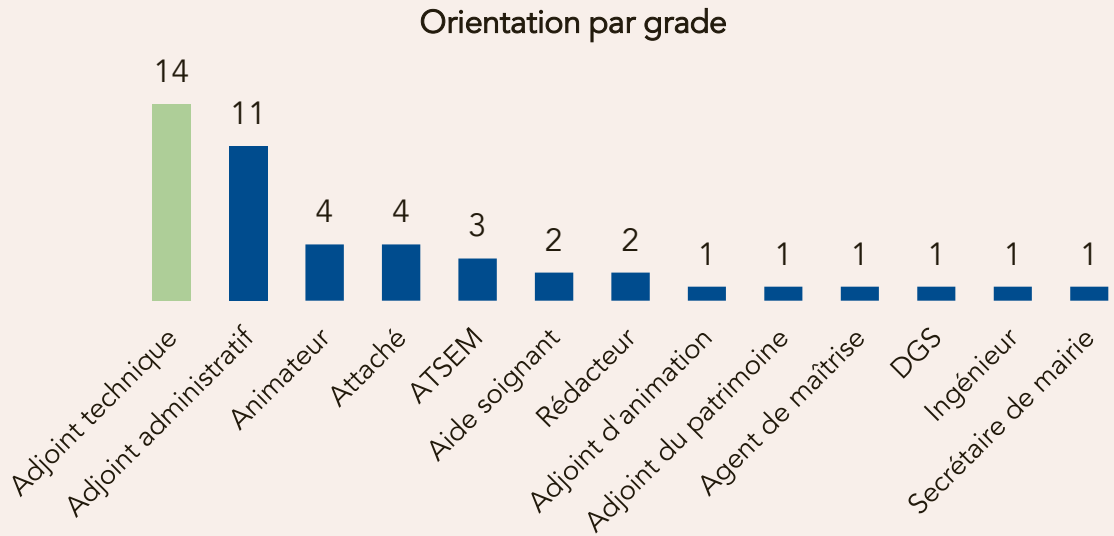
Sur les 19 dont le suivi n'a pas été engagé :
- 3 refus
- 4 sans suites
- 12 sans retours de la part de la collectivité

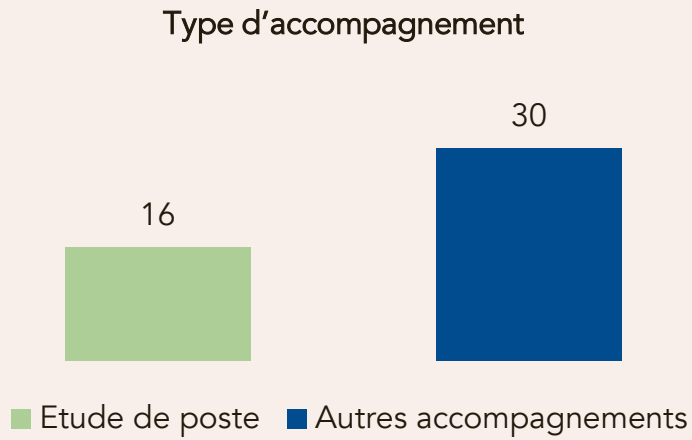
Accompagnement au maintien dans l'emploi



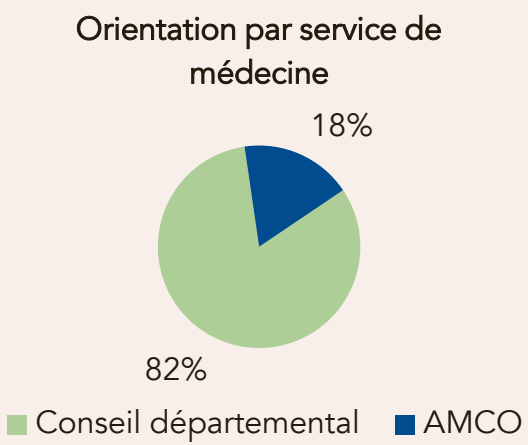


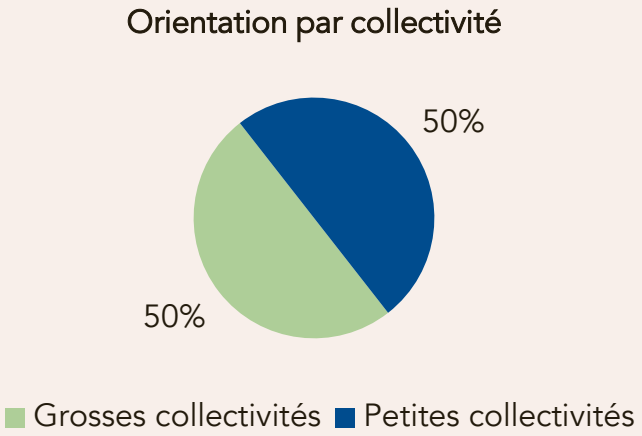


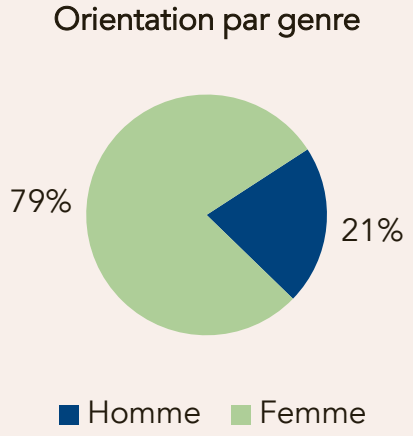


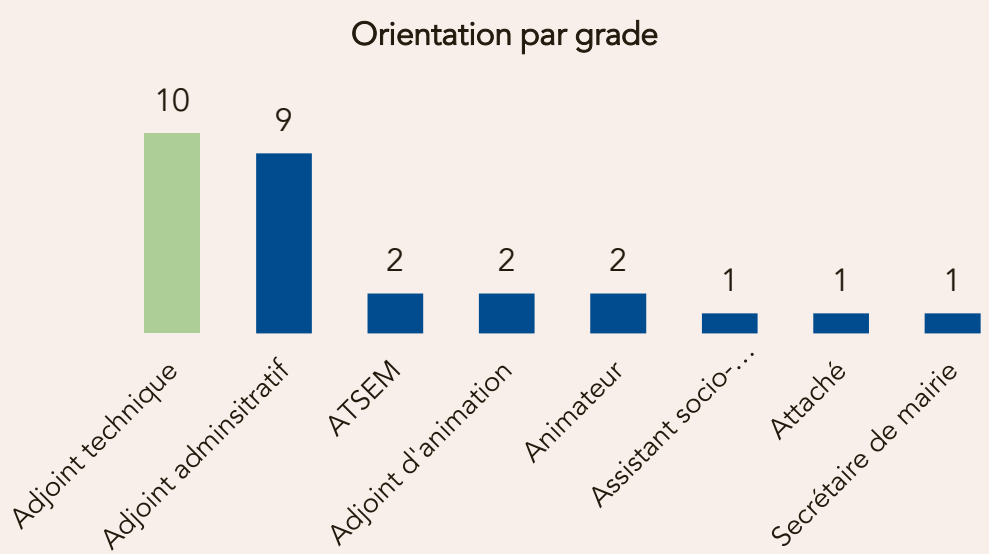


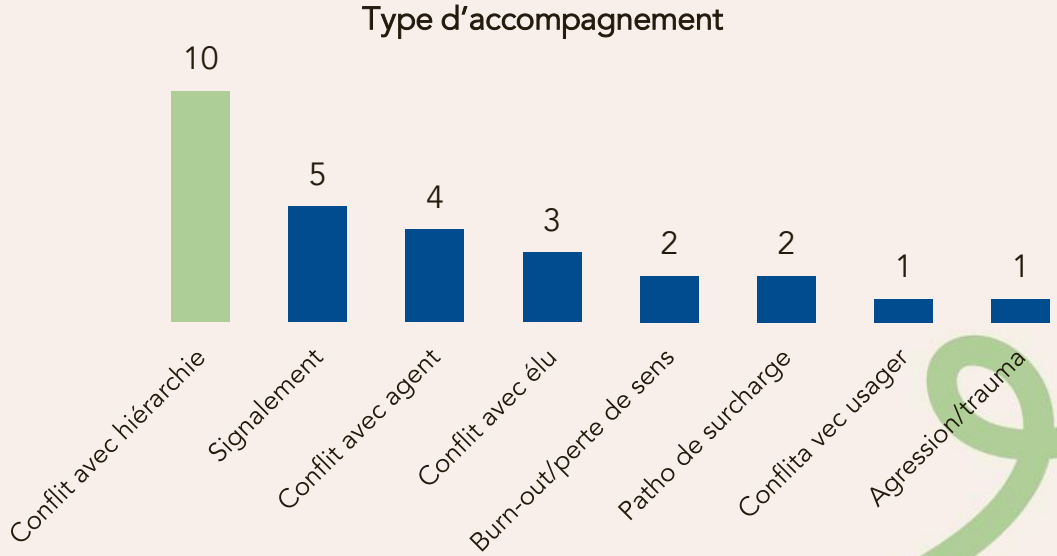
Accompagnement souffrance au travail











Missions service SST et lien autres services

- **Collaboration avec les autres services du CDG pour les démarches prévention collectives et le conseil aux collectivités**
 - Conseil juridique : gestion partagée de la plateforme de signalement et de la cellule interne de traitement
 - Comptabilité : suivi des conventions d'intervention
 - Emploi-Concours : retour sur les besoins identifiés en formation dans les collectivités pour le Plan de Formation Mutualisée
 - Conseil en organisation : animation partagée de certaines interventions collectives

- **Collaboration avec les autres services du CDG pour le suivi individuel des agents**
 - Médecine : convocation à notre demande dans le cadre du suivi des dossiers maintien ou sur la base d'un échange avec une collectivité (alcool, questionnement de l'aptitude…), point régulier avec les médecins pour une discussion sur les stratégies de prise en charge ou les signalements à effectuer
 - Instances médicales : suivi des avis et lien SST pour étude de poste ou suite des droits à congés
 - Retraite : dossier de retraite pour invalidité
 - Carrières : dossier agents
 - Emploi-concours : mobilité interne – externe

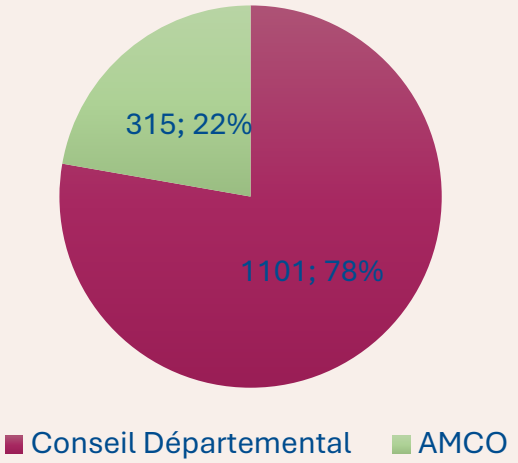
Médecine préventive

2 partenariats mis en œuvre

- AMCO (médecins et infirmiers)
- Conseil Départemental de la Creuse (médecins et infirmiers)

1 416 visites d'information et de prévention en **2025** (1368 en 2024)

Répartition des visites par partenaire



Répartition des agents entre les partenariats :

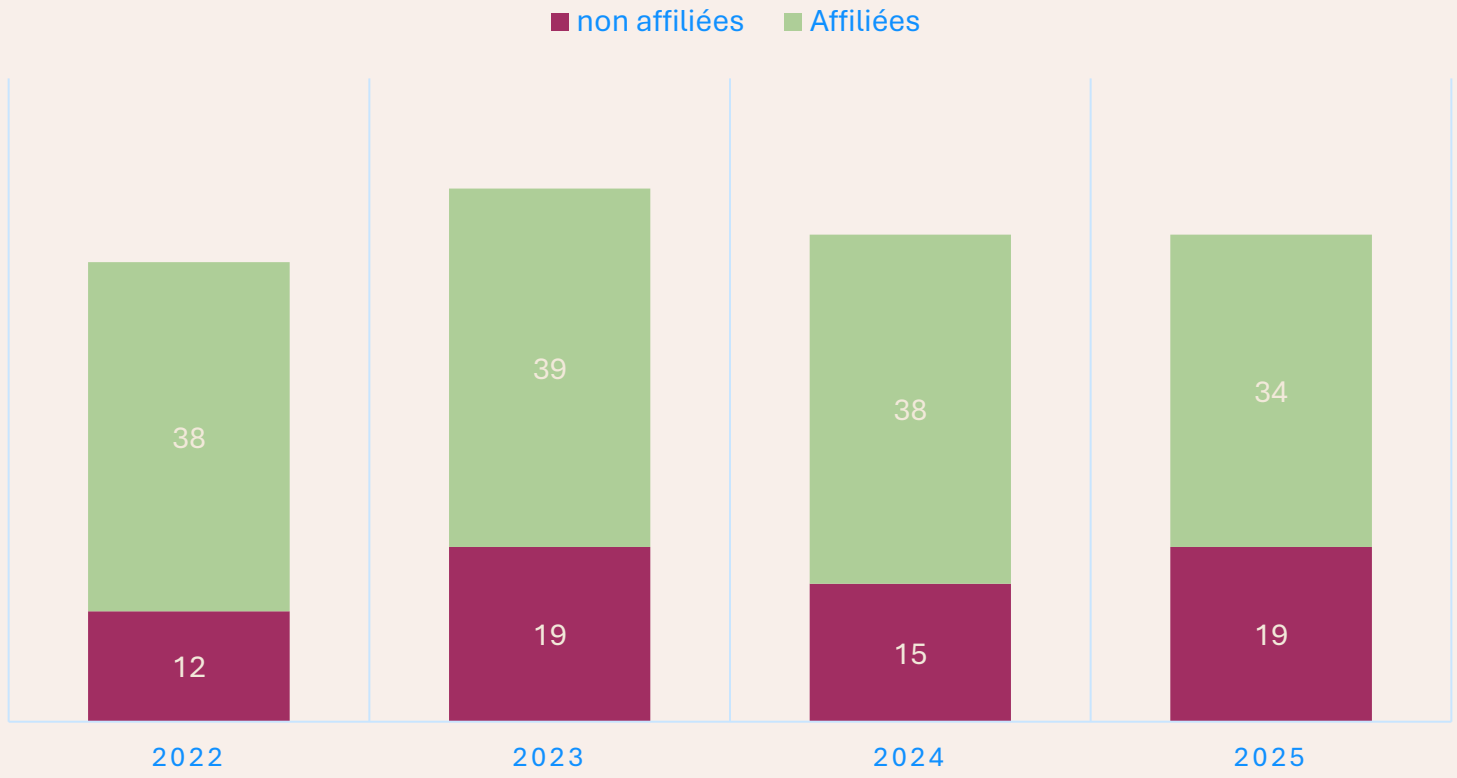
- Visites AMCO : **315** (319 en 2024)
- Visites Conseil Départemental : **1101** (1049 en 2024)

Conseil médical

- Le conseil médical unique est une instance consultative à caractère médical, que la collectivité ou l'établissement public doit obligatoirement consulter avant de prendre certaines décisions concernant la situation administrative des agents en cas de maladie d'origine non professionnelle ou professionnelle.
- Le conseil médical (issu de la fusion du comité médical et de la commission de réforme) est institué par le Préfet dans chaque département.
- Le conseil médical du CDG 23 dispose d'un secrétariat placé sous l'autorité du médecin président du conseil médical, Docteur BERNARD. Le secrétariat est assuré par le Centre de gestion.
- Le conseil médical se réunit sous deux formes :
 - En formation restreinte
 - En formation plénière

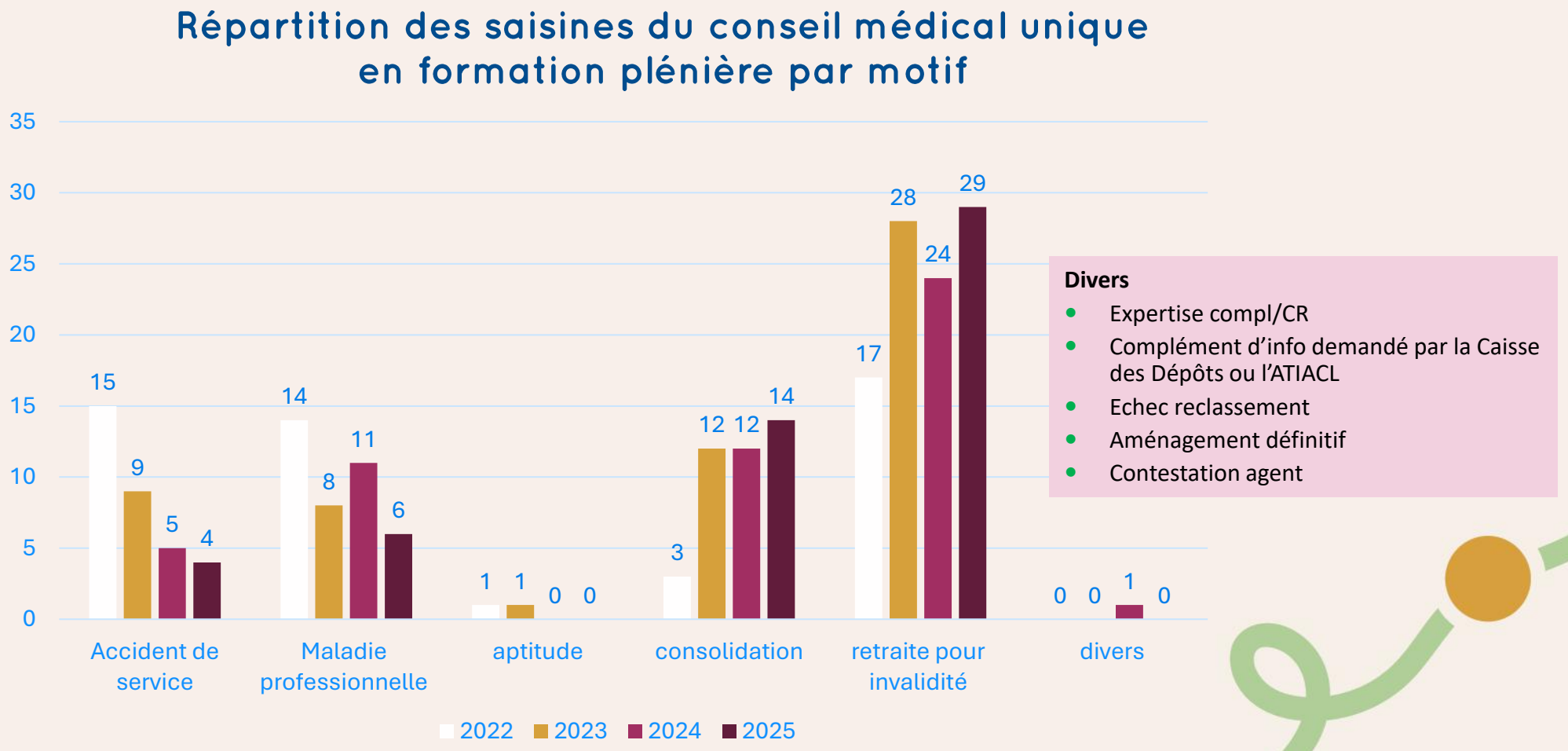
Conseil médical en formation plénière

REPARTITION DES SAISINES PAR TYPE DE COLLECTIVITES

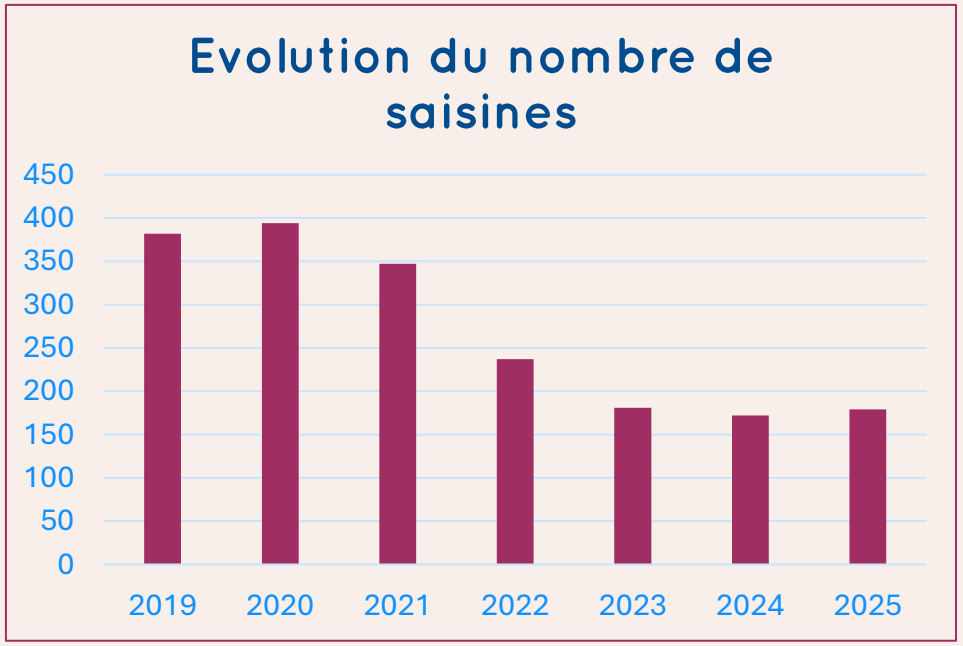


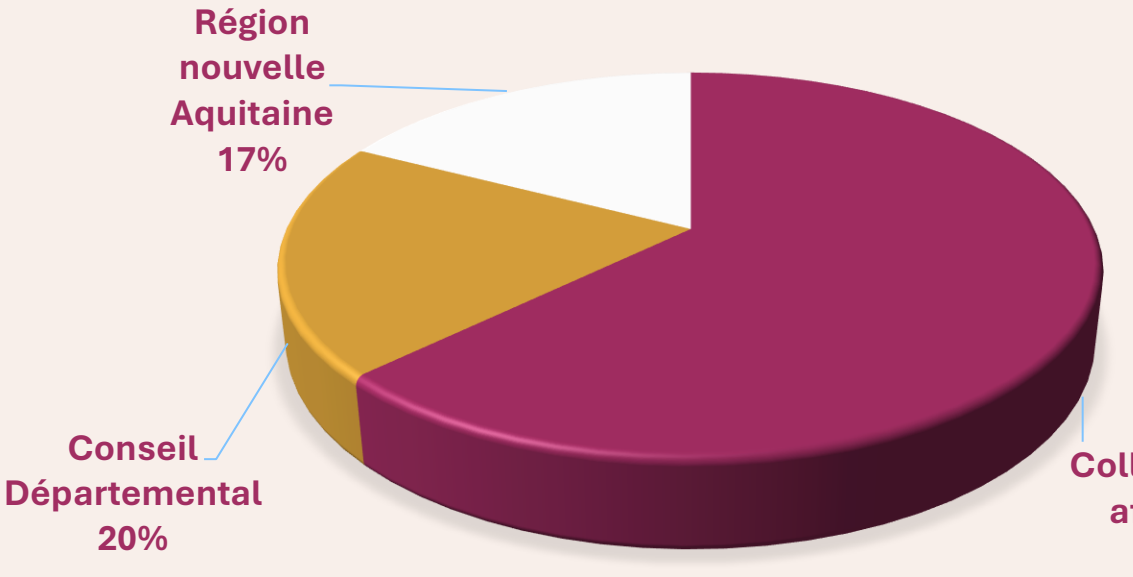
53 saisines examinées en 2025

Conseil médical en formation plénière



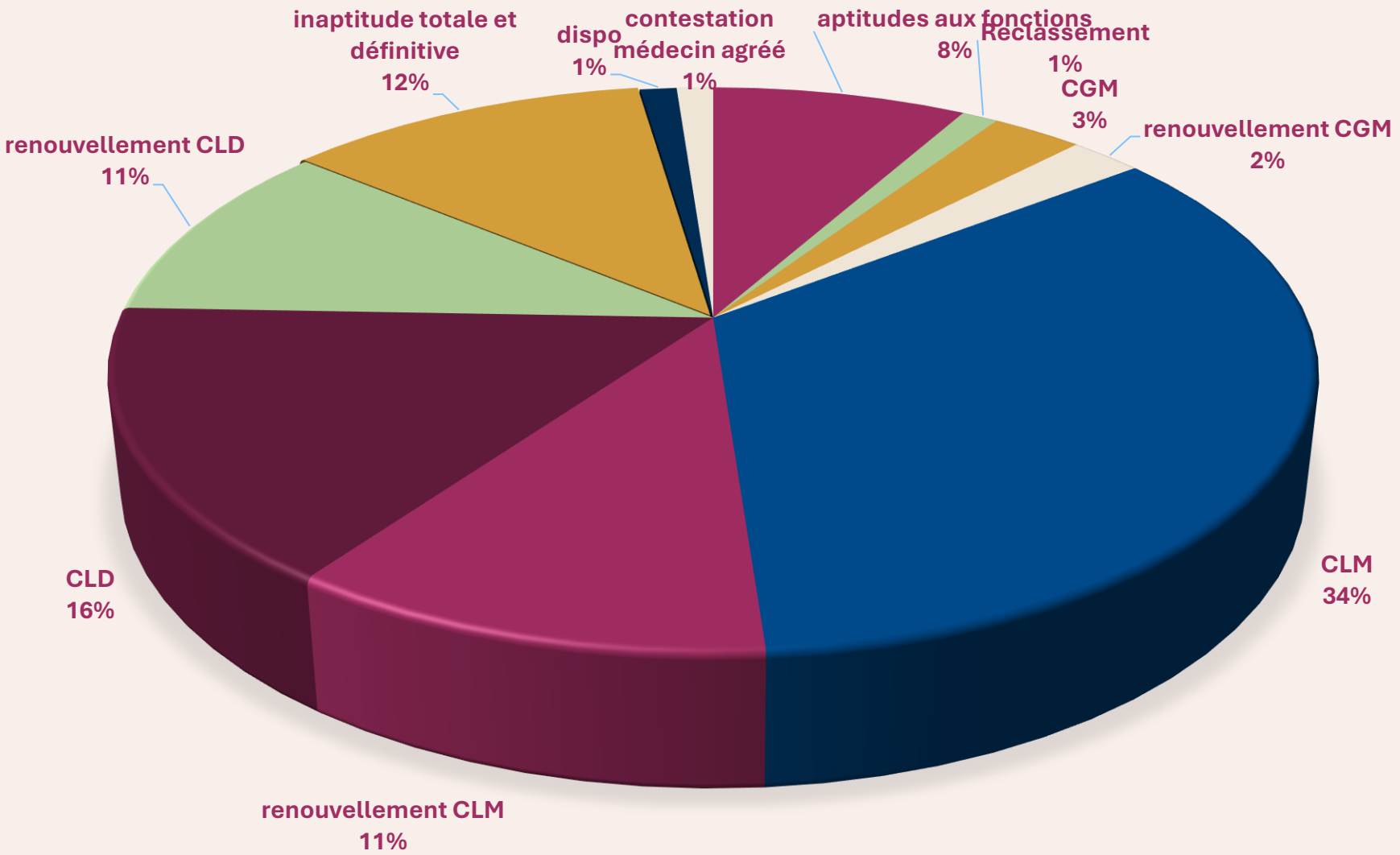
Conseil médical en formation restreinte





179 saisines examinées en 2025

Conseil médical en formation restreinte

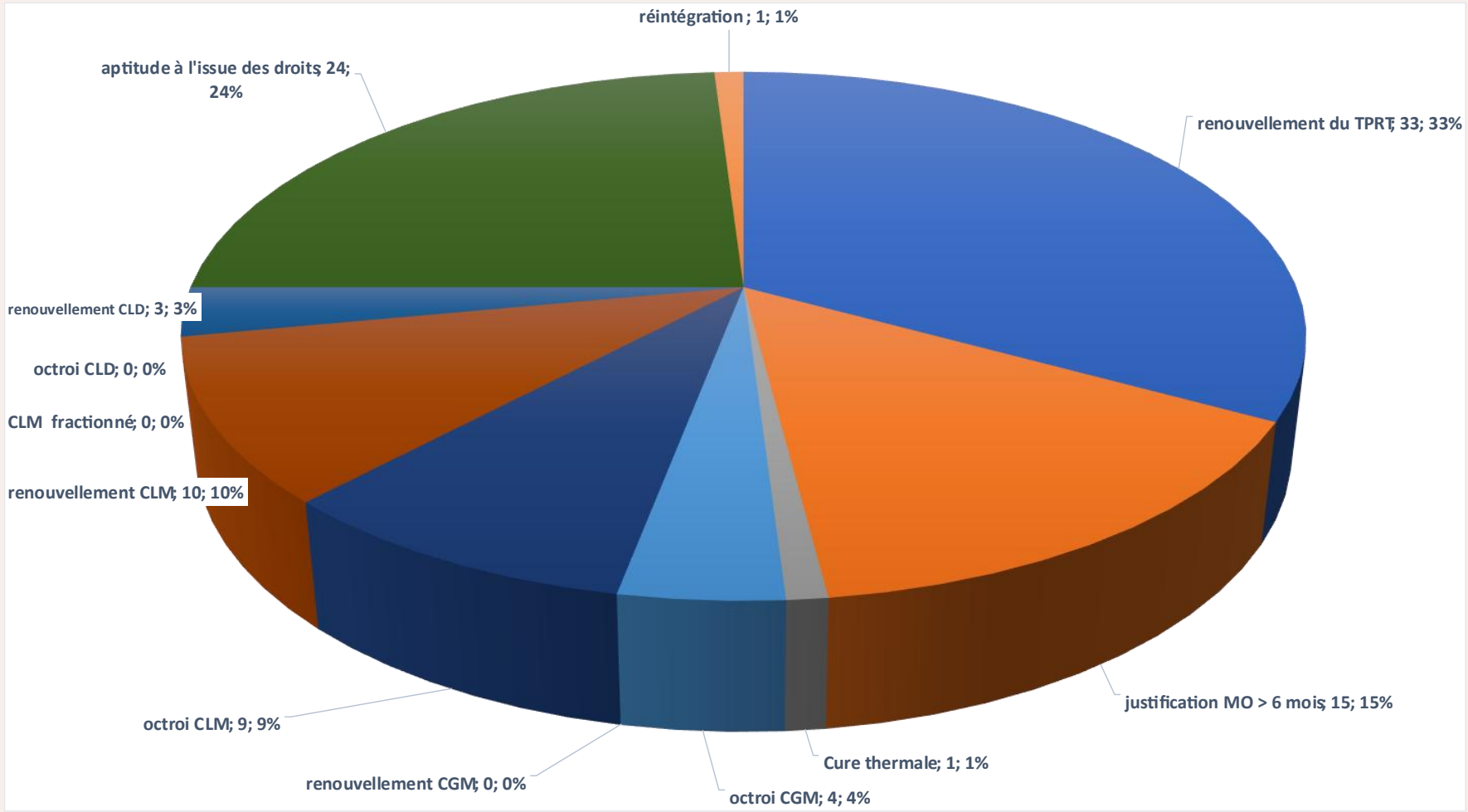


2 principaux motifs

de saisines

- Octroi et renouvellement Congé longue maladie – CLM
- Octroi et renouvellement Congé longue durée – CLD

Médecine agrée



102 expertises

- TPRT
- Aptitude à l'issue des droits

Médecine agrée



Rapport d'activité 2025

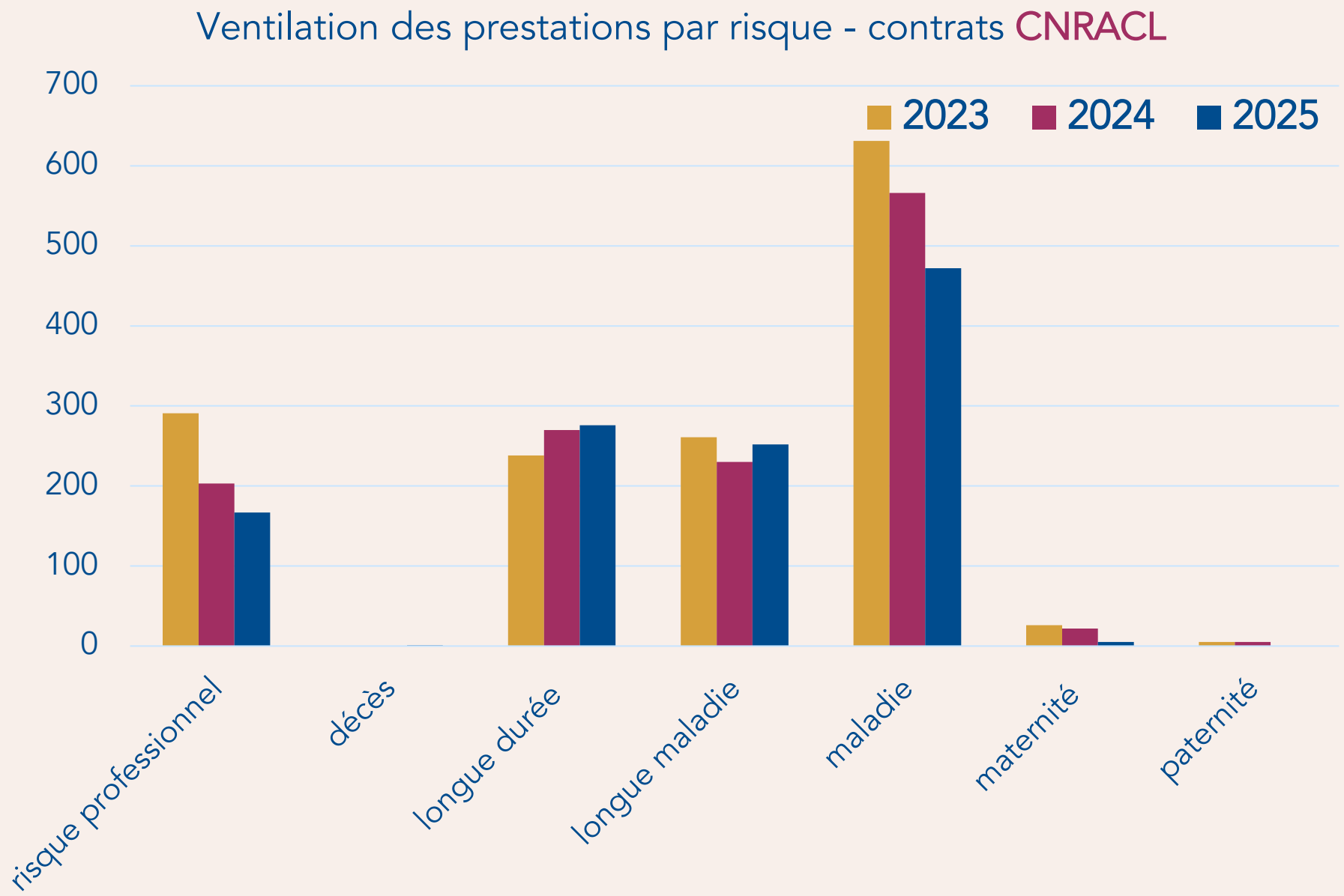
Pôle administration générale

- Contrat assurance CNP
- Simulation des droits à maladie
- Assurance chômage

Suivi des contrats assurances statutaires CNP 2025

	Agents		Agents		Total		Evolution
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2024/2025
Collectivités adhérentes	64	68	65	64	129	132	-2,33%
Agents concernés	779	753	328	322	1107	1075	2,89%
Dossiers traités	1173	1296	237	130	1410	1426	-1,13%

Suivi des contrats assurances statutaires CNP 2025



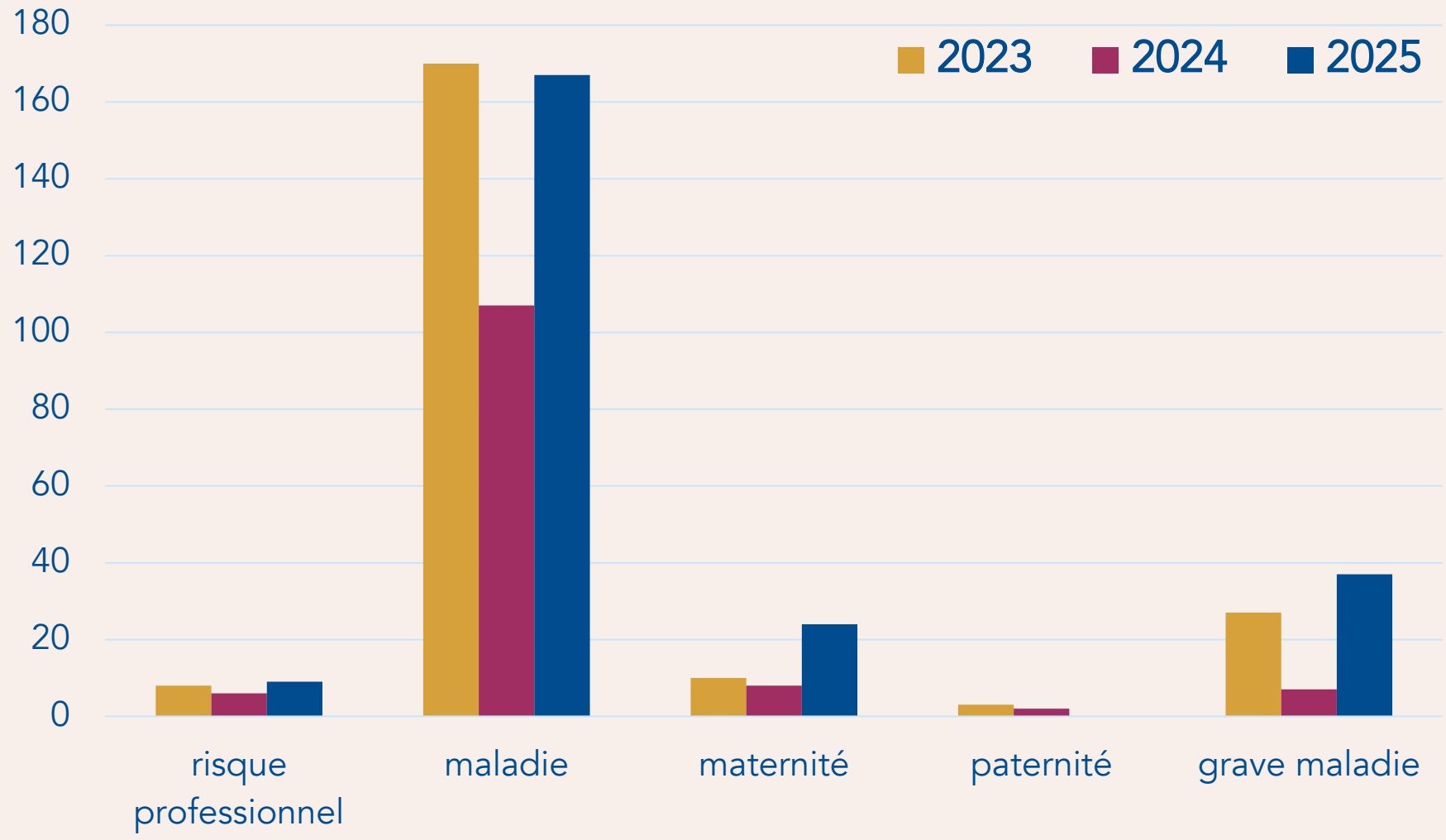
4 **expertises demandées par le biais du contrat**

0 **contre-visite**

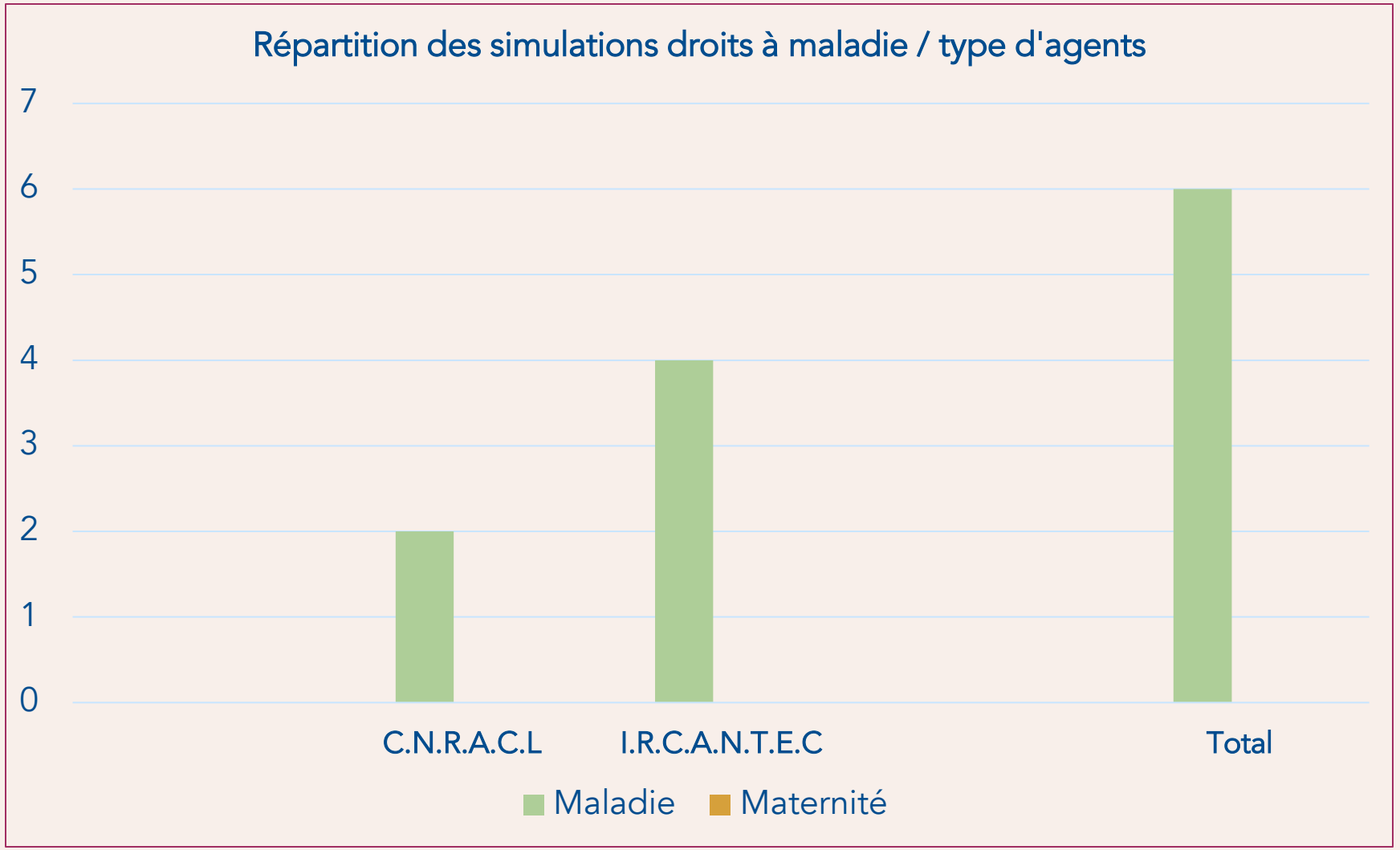
(contre 4 expertises et 0 contrôle en 2024)

Suivi des contrats assurances statutaires CNP 2025

Ventilation des prestations par risque - contrats IRCANTEC



Suivi des contrats assurances statutaires CNP 2025



Traitement des demandes d'allocations de chômage par le CDG 17

97 dossiers traités en 2025

	2025	2024
Étude initiale des droits	6	7
Modifications (cumul, actualisation, reprise ...)	52	21
Suivis mensuels	38	2
Conseil juridique	1	0
TOTAL	97	31
facturation	2067 €	4156 €

Coût global du service = 4156 € dont 600 € de forfait assumé par le CDG23. Le reste est refacturé aux collectivités.